Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2026(INI)

5.6.2025

AMENDEMENTS
1 - 424

Projet de rapport
Michael Gahler
(PE769.901v01-00)

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur l'Ukraine
(2025/2026(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document de travail des services de la Commission intitulé «Ukraine 2023 Report» (SWD(2023)699) accompagnant la communication de la Commission de 2023 sur la politique d'élargissement de l'UE (COM(2023)690),

Or. en

Amendement 2
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil européen du 23 juin 2022 sur les demandes d'adhésion de l'Ukraine, du 14 décembre 2023 soutenant l'ouverture des négociations d'adhésion, ainsi que du 21 mars 2025, fixant une échéance pour la tenue de la première conférence intergouvernementale à la fin de juin 2026, sous réserve des progrès,

Or. en

Amendement 3
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport spécial 23/2021 de la Cour des comptes européenne intitulé «Réduction de la grande corruption en Ukraine: des résultats encore insuffisants malgré plusieurs initiatives de l'UE»,

Or. en

Amendement 4
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/792 du 29 février 2024 établissant la facilité pour l'Ukraine,

Or. en

Amendement 5
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'examen de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intitulé «Review of the Corporate Governance of State-Owned Enterprises: Ukraine» (2021) (Revue de la gouvernance des entreprises publiques: Ukraine) ainsi que les dialogues de suivi subséquents (2024),

Or. en

Amendement 6
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil européen du 14 et 15 décembre 2023 sur l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Ukraine,

Or. en

Amendement 7
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la huitième revue menée par le Fonds monétaire international au titre du mécanisme élargi de crédit 2023-2026 pour l'Ukraine,

Or. en

Amendement 8
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de suivi de l'administration publique en Ukraine (SIGMA) publié par l'OCDE en février 2024,

Or. en

Amendement 9
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les avis de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, en particulier les avis CDL-AD(2023)042 et CDL-AD(2023)028,

Or. en

Amendement 10
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les rapports GRECO sur l'Ukraine, en particulier l'addendum du quatrième cycle (novembre 2024),

Or. en

Amendement 11
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport soumis par l'Ukraine au titre de l'article 68, paragraphe 1, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) ainsi que les informations supplémentaires

fournies par des organisations ukrainiennes de la société civile au Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO),

Or. en

Amendement 12
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les rapports de Human Rights Watch sur l'Ukraine, y compris son rapport du 5 décembre 2024,

Or. en

Amendement 13
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'addendum au deuxième rapport de conformité publié par le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO), portant sur la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs en Ukraine, publié le 20 février 2025,

Or. en

Amendement 14

Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre de négociation avec l'Ukraine adopté par le Conseil européen le 21 juin 2024, établissant les principes, les objectifs et les lignes directrices pour les négociations d'adhésion,

Or. en

Amendement 15
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord entre les États-Unis et l'Ukraine portant création d'un fonds d'investissement pour la reconstruction, signé le 30 avril 2025,

Or. en

Amendement 16
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du 12 mars 2025 sur le livre blanc sur l'avenir de la défense européenne,

Or. en

Amendement 17
Emmanouíl Fragkos

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la recommandation du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies (CERD),

Or. el

Amendement 18
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Visa 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les récentes déclarations, y compris la déclaration conjointe entre les dirigeants de la France, de l'Allemagne, de la Pologne, du Royaume-Uni et de l'Ukraine, faisant suite à la réunion tenue au Kiev le 10 mai 2025, ainsi que la déclaration conjointe de Weimar sur l'Ukraine et la sécurité euro-atlantique du 12 mai 2025,

Or. en

Amendement 19
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Visa 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le protocole d'accord sur un partenariat stratégique dans le domaine des matières premières critiques et des

batteries entre l'Union européenne et l'Ukraine, signé le 13 juillet 2021,

Or. en

Amendement 20
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Visa 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/792 du Parlement européen et du Conseil du 29 février 2024 établissant la facilité pour l'Ukraine,

Or. en

Amendement 21
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Visa 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord sur une zone de libre-échange approfondi et complet entre l'Union européenne et l'Ukraine, signé le 27 juin 2014,

Or. en

Amendement 22
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*

A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;	A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; ***que le retrait des forces russes de l'intégralité du territoire ukrainien ainsi que le versement de réparations pour les dommages causés par la Russie au cours de plus de trois ans de sa guerre d'agression illégale constituent la voie la plus directe et la seule voie juste vers la paix en Ukraine; que tous les efforts politiques, diplomatiques et économiques doivent être déployés à cette fin;***

Or. en

Amendement 23
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;	A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; ***que la Russie a envahi l'Ukraine et pourrait mettre à tout moment un terme à la guerre brutale qu'elle mène contre son voisin;***

Or. en

Amendement 24
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes ***l'agression*** de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;	A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes ***la guerre d'agression illégitime, injustifiée et non provoquée de la Russie*** de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;

Or. fi

Amendement 25
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la Russie mène une guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine depuis le 24 février 2022; que la guerre de la Russie contre l'Ukraine a commencé en 2014 avec l'annexion illégale de la péninsule de Crimée et l'occupation ultérieure de certaines parties des régions de Donetsk et de Louhansk; que cette guerre d'agression constitue une violation flagrante de la charte des Nations unies et des principes fondamentaux du droit international et du droit international humanitaire tel qu'établi par les conventions de Genève de 1949;

Or. en

Amendement 26
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'en réponse à la guerre d'agression perpétrée par la Russie, le groupe restreint sur la création du tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine a été créé en janvier 2023; que le centre international chargé des poursuites pour le crime d'agression a été créé à La Haye en mars 2023, sous l'égide d'Eurojust; que le groupe restreint a parachevé le cadre juridique du tribunal en mars 2025; que plus de 40 pays ont soutenu sa création dans la déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères du groupe restreint (déclaration de Lviv), le 9 mai 2025;

Or. en

Amendement 27
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la Russie se rend coupable de crimes de guerre et de déportations documentés dans tous les territoires ukrainiens qu'elle occupe illégalement et recourt largement à la manipulation d'informations, à la désinformation et à la diffusion de propagande afin de maintenir délibérément la population dans la désinformation et l'ignorance;

Or. en

Amendement 28
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que plus de 4 millions d'Ukrainiens vivent actuellement au sein d'États membres de l'Union européenne dans le cadre du mécanisme de protection temporaire et bénéficient du droit à la résidence ainsi qu'à l'accès au marché du travail, au logement, aux soins de santé, à l'aide sociale et à l'éducation pour leurs enfants;

Or. en

Amendement 29
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le lancement des négociations d'adhésion complète à l'Union avec un pays engagé activement dans une guerre à grande échelle sur son territoire est sans précédent et que ces discussions prématurées risquent de compromettre la crédibilité du processus d'élargissement de l'Union, ainsi que les critères en vigueur;

Or. en

Amendement 30
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le Parlement condamne également avec la plus grande fermeté le soutien politique, matériel et militaire apporté par les alliés de la Russie, notamment la Biélorussie et la Corée du Nord, à l'agression russe;

Or. fi

Amendement 31
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable et d'un attachement à sa trajectoire européenne malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;	B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable et d'un attachement à sa trajectoire européenne malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie***, qui est à l'origine de milliers de décès, a infligé un profond traumatisme aux vétérans, à leurs familles ainsi qu'à la société civile, a réduit en champ de ruines nombre de villes et d'infrastructures civiles critiques et a donné lieu à l'occupation continue par les forces russes de plusieurs parties du territoire ukrainien***;

Or. en

Amendement 32
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable et d'un attachement à sa trajectoire européenne malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;	B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable et d'un attachement ***et de progrès*** à ***l'égard de*** sa trajectoire européenne malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;

Or. en

Amendement 33
Sergey Lagodinsky

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne constitue non seulement une voie vers la paix et la prospérité pour le pays, mais également une réponse stratégique à l'influence néfaste de la Russie, renforçant ainsi la résilience géopolitique de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 34
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'une réforme complète de l'administration publique, la lutte contre la corruption, la promotion des droits fondamentaux ainsi que le fonctionnement effectif des institutions démocratiques sont des conditions sine

qua non à l'adhésion à l'Union européenne;

Or. en

Amendement 35
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'Union doit veiller à ce que les pays candidats fassent preuve d'un engagement sincère et soutenu dans la lutte contre la corruption et le respect de l'état de droit;

Or. en

Amendement 36
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des difficultés subsistent dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique, qu'il faut résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement et à une surveillance internationale;	D. ***considérant que le GRECO continue de reconnaître l'engagement ferme dont fait preuve l'Ukraine dans la lutte contre la corruption, à une époque extrêmement difficile pour cet État membre;*** que des difficultés subsistent dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique, qu'il faut résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement et à une surveillance internationale;

Or. en

Amendement 37
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des difficultés subsistent dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique, ***qu'il faut résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement et à une surveillance internationale***;	D. considérant que des difficultés subsistent dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique, ***qu'elles restent largement sans réponses et remettent en question l'efficacité réelle des récentes réformes, ce qui montre que l'Ukraine n'est pas en mesure de remplir les conditions d'adhésion à l'Union***;

Or. en

Amendement 38
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des difficultés subsistent dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique, qu'il faut résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement et à une surveillance internationale;	D. considérant que des difficultés subsistent dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique, qu'il faut résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement***, à un renforcement accru des capacités institutionnelles*** et à une surveillance internationale;

Or. en

Amendement 39
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des ***difficultés subsistent*** dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique, qu'il faut résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement et à une surveillance internationale;	D. considérant que des ***progrès ont été accomplis*** dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et la corruption systémique ***mais que des difficultés subsistent et***, qu'il faut ***les*** résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement et à une surveillance internationale;

Or. fi

Amendement 40
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que ***des difficultés subsistent dans des domaines tels que l'indépendance de la justice et*** la corruption systémique, ***qu'il faut résoudre grâce à une plus grande responsabilité du gouvernement et à une surveillance internationale***;	D. considérant que ***l'Ukraine continue d'être en proie à*** la corruption systémique, ***comme en témoigne son classement à la 105e place sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption de 2024[1 bis]***;
	1 bis ***https://www.transparency.org/en/cpi/2024?gad_source=1&gad_campaignid=15272914516&gclid=CjwKCAjwl_XBBhAUEiwAWK2hzuCAvJvcDmTOGpyjg11SkP63aYsTMbrOCzljMQTXj_-ak8W2hl1g9hoCZdAQAvD_BwE***

Or. en

Amendement 41
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'Ukraine a obtenu la note de 35 points sur 100 et se positionne à la 105e place sur 180 pays selon l'indice de perception de la corruption de 2024 de Transparency International, ce qui indique qu'en dépit d'un engagement résolu en faveur de la lutte contre la corruption, de véritables réformes pour concrétiser ces intentions sont encore nécessaires;

Or. en

Amendement 42
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'une étude menée en 2024 à l'échelle du pays par l'agence nationale ukrainienne de prévention de la corruption (NACP) a révélé que 79,4 % des citoyens et 76 % des représentants d'entreprise considèrent la corruption comme un problème très grave, juste après l'agression militaire;

Or. en

Amendement 43
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Confédération européenne des syndicats (CES) a exprimé de graves préoccupations quant à la détérioration du droit du travail en Ukraine, y compris les violations des libertés syndicales et du dialogue social;

Or. en

Amendement 44
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que des enquêtes journalistiques crédibles, y compris les Pandora Papers publiés en octobre 2021, ont révélé que le président Volodymyr Zelensky ainsi que de proches collaborateurs ont eu recours dans le passé à des structures offshore situées dans des juridictions, telles que les Îles Vierges britanniques, le Belize et Chypre, afin de gérer des avoirs financiers substantiels qui seraient liés aux revenus de sa société de médias, Kvartal 95; que ces révélations ont jeté le doute quant à la crédibilité des dirigeants ukrainiens et la cohérence de la lutte contre la corruption, qui constitue un critère essentiel pour l'avancée du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 45
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution

Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que le responsable syndical ukrainien, Grigoriy Osovyi, a été assigné à résidence à l'issue d'une décision largement condamnée par les organisations syndicales internationales comme étant motivée par des considérations politiques;

Or. en

Amendement 46
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que la liberté d'association, la négociation collective et le droit de grève sont protégés par des conventions internationales auxquelles l'Ukraine est partie et constituent des éléments clés de l'acquis de l'Union et des critères de Copenhague;

Or. en

Amendement 47
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que l'adhésion accélérée de l'Ukraine à l'Union sans réformes anti-corruption substantielles risque d'importer une corruption

systémique au sein de l'Union, potentiellement susceptible d'affaiblir son intégrité institutionnelle;

Or. en

Amendement 48
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quinquies. considérant que l'ancien président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a déclaré en octobre 2023 que l'Ukraine est «corrompue à tous les niveaux de la société» et a mis en garde contre toute fausse promesse concernant son adhésion à l'Union, en mettant l'accent sur le fait que ces actions ne seraient bénéfiques ni pour l'Union, ni pour l'Ukraine;

Or. en

Amendement 49
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les institutions démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation dans le cadre de la loi martiale même si des préoccupations subsistent en matière de transparence et d'équilibre des pouvoirs en vertu de celle-ci;	F. considérant que les institutions démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation dans le cadre de la loi martiale même si des préoccupations subsistent en matière de transparence et d'équilibre des pouvoirs en vertu de celle-ci; ***que les élections sont légalement interdites en vertu de la loi martiale et sont impossibles à organiser tant que***

l'Ukraine est en guerre; que le Parlement se félicite des informations selon lesquelles les préparatifs des élections pourraient commencer dès la levée de la loi martiale;

Or. en

Amendement 50
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les institutions ***démocratiques*** ukrainiennes ***ont démontré leur capacité d'adaptation*** dans le cadre de la loi martiale ***même si des préoccupations subsistent en matière*** de transparence et ***d'équilibre*** des pouvoirs ***en vertu de celle-ci***;	F. considérant que les institutions ukrainiennes ***opèrent*** dans le cadre de la loi martiale***; qu'un tel contexte ne saurait justifier le manque actuel*** de transparence et ***le déséquilibre*** des pouvoirs***, qui sont tous deux incompatibles avec les principes d'un véritable système démocratique***;

Or. en

Amendement 51
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les institutions démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation dans le cadre de la loi martiale ***même si des préoccupations subsistent en matière de transparence et d'équilibre des pouvoirs en vertu de celle-ci***;	F. considérant que les institutions démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation dans le cadre de la loi martiale ***en démontrant que même en proie à une guerre d'agression perpétrée par la Russie, l'Ukraine est un État viable sur le plan institutionnel, démocratique et économique***;

Or. en

Amendement 52
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les institutions démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation dans le cadre de la loi martiale même si ***des préoccupations subsistent*** en matière de transparence et d'équilibre des pouvoirs ***en vertu de celle-ci***;	F. considérant que les institutions démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation dans le cadre de la loi martiale même si ***les circonstances exceptionnelles posent des défis*** en matière de transparence et d'équilibre des pouvoirs ***pour des raisons légitimes***;

Or. fi

Amendement 53
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant qu'en vertu de l'article 10 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, y compris la liberté de manifester sa religion ou sa conviction par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites; que l'imposition de la loi martiale en Ukraine a donné lieu à des restrictions des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression et de religion;

Or. en

Amendement 54

Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que d'après SIGMA, malgré la guerre, y compris la mobilisation et le décès d'agents publics ainsi que la destruction de bâtiments à la suite des attaques russes, le système d'administration publique fait preuve d'une grande résilience et d'agilité;

Or. en

Amendement 55
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que le processus d'adhésion à l'Union exige des pays candidats qu'ils soutiennent les droits et les libertés fondamentales, y compris le droit à l'objection de conscience;

Or. en

Amendement 56
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que plusieurs rapports font état de cas quotidiens de conscription forcée, y compris du recours à la violence et aux détentions arbitraires

dans le cadre des efforts de mobilisation; que ces actions soulèvent des inquiétudes quant au respect de l'Ukraine des normes démocratiques et des obligations en matière de droits fondamentaux, qui sont des critères essentiels à respecter pour adhérer à l'Union;

Or. en

Amendement 57
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies. considérant que des rapports crédibles font état de plusieurs cas de violence et de harcèlement à l'encontre du clergé et de paroissiens de l'Église orthodoxe ukrainienne;

Or. en

Amendement 58
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F sexies. considérant que le 22 janvier 2024, l'évêque vicaire de l'éparchie de Tchernivtsi-Bukovyna a été violemment agressé dans l'enceinte du monastère de Banchensky, ce qui témoigne de la vulnérabilité des figures religieuses dans un contexte de tensions persistantes;

Or. en

Amendement 59
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F septies. considérant que, le 24 avril 2024, le métropolite Arseniy de Sviatohirsk a été arrêté et la laure de Sviatohirsk a été bloquée par les autorités publiques;

Or. en

Amendement 60
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F octies. considérant que le 7 mai 2024, le métropolite Luka de Zaporijjia et Melitopol a été assigné à résidence nocturne avec surveillance électronique suite à une accusation d'incitation à la haine religieuse, et ce malgré l'absence de preuve reliant l'Église orthodoxe ukrainienne à des menaces pour la sécurité et dans un contexte de campagnes de diffamation ciblant l'Église;

Or. en

Amendement 61
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F nonies. considérant que le 17 octobre 2024, des individus masqués et armés ont attaqué la Cathédrale de l'Archange Saint-Michel à Tcherkassy lors d'une liturgie nocturne et auraient blessé des paroissiens et sévèrement passé à tabac le métropolite Théodose de Tcherkassy et Kanev, qui a dû être hospitalisé;

Or. en

Amendement 62
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F decies. considérant que le 20 août 2024, la Rada d'Ukraine a adopté une loi ciblant plusieurs organisations religieuses, y compris l'Église orthodoxe d'Ukraine, la plus grande confession chrétienne d'Ukraine en termes de nombre de paroisses et de membres du clergé, reconnue par la majorité des croyants pratiquants ukrainiens; que cette législation, justifiée par les autorités ukrainiennes pour des raisons de sécurité nationale en raison de liens présumés avec la Fédération de Russie, a soulevé des inquiétudes considérables quant à sa compatibilité avec les droits fondamentaux, notamment le droit à la liberté religieuse; que l'adoption d'une telle législation a suscité une vive controverse publique et risque de creuser les divisions au sein de la société ukrainienne;

Or. en

Amendement 63
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que des progrès ont été faits dans la réforme de l'administration publique, mais qu'il faut poursuivre le renforcement des capacités et l'amélioration de la gestion des ressources humaines;	G. considérant que des progrès ont été faits dans la réforme de l'administration publique, mais qu'il faut poursuivre le renforcement des capacités***, l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes*** et l'amélioration de la gestion des ressources humaines;

Or. en

Amendement 64
Michael Gahler

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la justice a repris ses fonctions principales, dont l'habilitation des juges et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption, même s'il faut renforcer les normes d'intégrité et de transparence;	H. considérant que la justice a repris ses fonctions principales, dont l'habilitation des juges et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption, même s'il faut renforcer les normes d'intégrité et de transparence***, et que le processus doit continuer de faire l'objet d'une supervision de la part de partenaires internationaux***;

Or. en

Amendement 65
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la justice a repris ses fonctions principales, dont l'habilitation des juges et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption, même s'il faut renforcer les normes d'intégrité et de transparence;	H. considérant que la justice a repris ses fonctions principales, dont l'habilitation des juges et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption, même s'il faut renforcer les normes d'intégrité et de transparence***, et qu'une supervision continue de la part de partenaires internationaux est nécessaire***;

Or. en

Amendement 66
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la justice ***a repris ses fonctions principales, dont l'habilitation des juges et la mise en œuvre*** des mesures de lutte contre la corruption***, même s'il faut renforcer les normes d'intégrité et de transparence***;	H. considérant que ***la reprise des activités dans le domaine de*** la justice ***reste entravée par des problèmes systémiques d'intégrité et de transparence, ce qui jette le doute quant à l'efficacité*** des mesures de lutte contre la corruption ***et quant à la préparation de l'Ukraine à intégrer l'Union***;

Or. en

Amendement 67
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la ***justice a repris ses fonctions principales, dont***	H. considérant que la ***concentration du pouvoir au sein de la branche***

l'habilitation des juges et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption, même s'il faut renforcer les normes d'intégrité et de transparence;	***exécutive ukrainienne soulève des inquiétudes quant à l'érosion du système de contre-pouvoirs***;

Or. en

Amendement 68
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la Cour des comptes européenne a constaté que l'efficacité des financements de l'Union en faveur de la lutte contre la corruption était limitée et que la captation de l'État et l'influence des oligarques restent répandues en Ukraine;

Or. en

Amendement 69
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que le renforcement de l'indépendance du système judiciaire a bénéficié de l'assistance d'experts internationaux au sein de commissions de sélection judiciaire, ce qui a également renforcé la confiance du public envers le système judiciaire;

Or. en

Amendement 70
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'indépendance judiciaire reste compromise, en raison des cas d'ingérence politique et du manque de transparence;

Or. en

Amendement 71
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que les lacunes institutionnelles empêchent l'Ukraine d'avancer vers la réalisation des critères de Copenhague établis par l'Union, notamment le critère concernant des institutions stables garantissant la démocratie et l'état de droit;

Or. en

Amendement 72
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que la participation d'experts internationaux à la sélection de la Haute Commission de qualification des juges a pris fin le 1er juin 2025;

Or. en

Amendement 73
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant H quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H quater. considérant que d'après le GRECO, si l'Ukraine a réalisé des progrès en matière de prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs, certaines de ses recommandations n'ont toujours pas été suivies d'effet;

Or. en

Amendement 74
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant H quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H quinquies. considérant que d'après l'OCDE, l'Ukraine a réalisé des progrès significatifs en réformant son cadre de lutte contre la corruption au cours de la dernière décennie, en améliorant la transparence, la responsabilité et l'intégrité grâce à des données ouvertes et à la numérisation, ainsi qu'en renforçant l'indépendance des organes de lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 75
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que l'Ukraine a fait la preuve de son engagement à l'égard du programme environnemental en adoptant une loi sur les énergies renouvelables et en s'alignant sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 76
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que l'Ukraine a fait la preuve de son engagement à l'égard du programme environnemental en adoptant une loi sur les énergies renouvelables et en s'alignant sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe;	I. considérant que ***malgré la destruction continue des infrastructures énergétiques par la Russie,*** l'Ukraine a fait la preuve de son engagement à l'égard du programme environnemental en adoptant une loi sur les énergies renouvelables et en s'alignant sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe;

Or. en

Amendement 77
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que les dégâts

environnementaux causés par la Russie ont eu des conséquences dévastatrices sur les ressources naturelles, les écosystèmes critiques ainsi que la santé, les moyens de subsistance et la sécurité de la population ukrainienne; que la relance verte consiste à réparer ces dégâts et à placer l'Ukraine sur une nouvelle voie vers la durabilité environnementale et sociale, alignée sur les législations environnementales de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 78
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'Ukraine doit encore s'acquitter de ses engagements en matière de protection des droits des personnes issues de minorités nationales, conformément aux engagements souscrits dans le cadre des négociations;

Or. en

Amendement 79
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'Ukraine a cessé d'opérer en tant que pays de transit pour le gaz russe le 1er janvier 2025;

Or. en

Amendement 80
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine bien que les pressions exercées contre les militants posent problème et appellent une réponse du gouvernement;	J. considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine***; que, malgré les restrictions imposées par la loi martiale, les organisations non gouvernementales poursuivent leurs activités relativement librement,*** bien que les pressions exercées contre les militants posent problème et appellent une réponse du gouvernement;

Or. fi

Amendement 81
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine bien que les pressions exercées contre les militants posent problème et appellent une réponse du gouvernement;	J. considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine bien que les pressions exercées contre les militants posent problème et appellent une réponse du gouvernement; ***que les récentes coupes budgétaires brutales décidées par les États-Unis ont eu des conséquences dévastatrices pour la société civile ukrainienne;***

Or. en

Amendement 82
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution	*Amendement*
K. considérant que la liberté d'expression et l'indépendance des médias sont confrontées à des difficultés, notamment en vertu de la loi martiale; que des réformes sont nécessaires pour rétablir le pluralisme et protéger les journalistes;	K. considérant que la liberté d'expression et l'indépendance des médias sont confrontées à des difficultés, notamment en vertu de la loi martiale; que des réformes sont nécessaires pour rétablir le pluralisme et protéger les journalistes; ***qu'il est compréhensible que certaines restrictions soient indispensables en temps de guerre;***

Or. fi

Amendement 83
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution	*Amendement*
K. considérant que la liberté d'expression et l'indépendance des médias sont confrontées à des difficultés, notamment en vertu de la loi martiale; que des ***réformes*** sont nécessaires pour rétablir le pluralisme ***et*** protéger les journalistes;	K. considérant que ***malgré l'adoption d'une nouvelle législation relative aux médias,*** la liberté d'expression et l'indépendance des médias sont confrontées à des difficultés, notamment en vertu de la loi martiale; que des ***mesures de réforme*** sont nécessaires pour rétablir le pluralisme***,*** protéger les journalistes ***et créer un environnement financièrement favorable***;

Or. en

Amendement 84
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que le processus d'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne bénéfice d'un large soutien auprès de la population et fait l'objet d'un consensus de la part des institutions, reflet de l'engagement marqué de la société à l'égard de l'adhésion à l'Union européenne, et ce malgré les difficultés actuelles;	L. considérant que le processus d'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne bénéfice d'un large soutien auprès de la population et fait l'objet d'un consensus de la part des institutions ***en Ukraine***, reflet de l'engagement marqué de la société à l'égard de l'adhésion à l'Union européenne, et ce malgré les difficultés actuelles;

Or. en

Amendement 85
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que ***le processus d'intégration*** de l'Ukraine ***à l'Union européenne bénéfice d'un large soutien auprès de la population et fait l'objet d'un consensus de la part des institutions, reflet de l'engagement marqué de la société à l'égard de l'adhésion à l'Union européenne, et ce malgré les difficultés actuelles***;	L. considérant que ***l'adhésion*** de l'Ukraine ***pourrait faire peser une charge financière allant jusqu'à 136 milliards d'euros sur le budget septennal de l'Union, ce qui aurait une incidence significative sur les politiques de cohésion et les politiques agricoles***;

Or. en

Amendement 86
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

L bis. considérant que la question de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union divise de plus en plus l'opinion publique au sein de l'Union; que selon des études, de nombreux citoyens redoutent qu'une vaste main-d'œuvre ukrainienne peu rémunérée perturbe les marchés du travail de l'Union, que le problème structurel de corruption en Ukraine soit importé dans l'Union et que l'adhésion de l'Ukraine suscite davantage d'agressions et d'ingérences de la part de la Russie;

Or. en

Amendement 87
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Urmas Paet, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que l'adhésion de l'Union revêt une dimension sécuritaire distincte ainsi qu'une forte signification symbolique pour le pays et sa population, dans le contexte de la guerre existentielle que mène l'Ukraine contre l'agression russe en cours;

Or. en

Amendement 88
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que les critères de Copenhague exigent non seulement un

alignement formel sur le droit de l'Union, mais également une mise en œuvre effective ainsi que des garanties en matière de droits fondamentaux, de démocratie et d'état de droit;

Or. en

Amendement 89
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que le produit intérieur brut (PIB) par habitant de l'Ukraine est bien inférieur à celui des États membres actuels, ce qui laisse présager des défis potentiels à relever pour parvenir à la convergence économique;

Or. en

Amendement 90
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant L ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L ter. considérant que l'intégration d'une Ukraine plus faible économiquement pourrait nécessiter des transferts financiers substantiels, ce qui aurait des conséquences sur le solde budgétaire et les mécanismes de solidarité de l'Union;

Or. en

Amendement 91
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Considérant M

Proposition de résolution	*Amendement*
M. considérant que l'adhésion à l'Union européenne reste un moteur extrêmement important du développement démocratique de l'Ukraine et jouera un rôle essentiel pour assurer la sécurité, la stabilité et l'indépendance du pays à l'avenir;	M. considérant que l'adhésion à l'Union européenne reste un moteur extrêmement important du développement démocratique de l'Ukraine et jouera un rôle essentiel pour assurer la sécurité, la stabilité et l'indépendance du pays à l'avenir; ***que l'adhésion de l'Ukraine à l'Union renforcera également l'Union elle-même, en contribuant à sa résilience géopolitique, en renforçant son potentiel économique et en approfondissant son engagement envers les valeurs partagées de démocratie, d'état de droit et de liberté;***

Or. en

Amendement 92
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant M

Proposition de résolution	*Amendement*
M. considérant que ***l'adhésion à*** l'Union ***européenne reste un moteur extrêmement important du développement démocratique de l'Ukraine et jouera un rôle essentiel pour assurer la sécurité, la stabilité et l'indépendance du pays à l'avenir***;	M. considérant que ***le financement de*** l'Union ***à des fins de lutte contre la corruption en Ukraine ne permet pas de déceler et de combattre la corruption au plus haut niveau***; ***que, d'après un sondage mené en octobre 2024, 70 % des Ukrainiens interrogés estiment que le soutien de l'Union en faveur de la lutte contre la corruption de manière générale en Ukraine n'est pas efficace, alors même que la majorité des Ukrainiens considère que l'aide apportée par l'Union en la matière est la plus pertinente;***

Or. en

Amendement 93
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M bis. considérant qu'en 2024, les achats de combustibles fossiles d'origine russe par l'Union s'élevaient à 21,9 milliards d'euros, ce qui est supérieur aux 18,7 milliards d'euros d'aides financières allouées à l'Ukraine cette même année; que depuis le début de l'invasion à grande échelle, l'Union a dépensé plus de 200 milliards d'euros en combustibles fossiles d'origine russe, ce qui a contribué au financement de la guerre menée par la Russie;

Or. en

Amendement 94
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M bis. considérant que l'Ukraine est un important producteur d'énergie nucléaire et qu'en 2019, plus de 54 % de son électricité était produite à partir d'énergie nucléaire; que les réacteurs nucléaires ukrainiens sont vieillissants, dépendent de la technologie russe et nécessitent une modernisation substantielle;

Or. en

Amendement 95
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M bis. considérant que la libéralisation des marchés agricoles, l'augmentation de la concentration foncière et l'investissement étranger en faveur de terres agricoles en Ukraine risquent d'exacerber les inégalités dans les zones rurales et de saper la viabilité des petites exploitations agricoles;

Or. en

Amendement 96
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M bis. considérant que l'intégration européenne de l'Ukraine est un investissement stratégique en faveur de la paix, de la sécurité, de la démocratie et de la prospérité pour tout le continent;

Or. en

Amendement 97
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant M ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M ter. considérant que la Commission a annoncé la fin des importations de gaz russe d'ici 2027; que si l'Union continue d'importer de l'énergie russe au même rythme qu'en 2024, elle verserait 57,4 milliards d'euros supplémentaires à la Russie avant la fin 2027;

Or. en

Amendement 98
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant M ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M ter. considérant que les niveaux de corruption en Ukraine demeurent bien en deçà des normes de l'Union; que, d'après l'indice de perception de la corruption de 2024, l'Ukraine se positionne à la 105e place du classement mondial;

Or. en

Amendement 99
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant M ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M ter. considérant que l'adhésion reste un processus fondé sur le mérite et que les progrès dans la mise en œuvre des réformes doivent faire l'objet d'un examen approfondi et minutieux, ce qui est également dans l'intérêt de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 100
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant M ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M ter. considérant que tout processus d'adhésion doit reposer sur le mérite et la conditionnalité, et non sur un opportunisme géopolitique;

Or. en

Amendement 101
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant M quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M quater. considérant que les investisseurs étrangers et les entreprises multinationales ont élargi de façon significative leur contrôle sur les ressources naturelles de l'Ukraine, y compris les terres agricoles, les minerais et les infrastructures critiques; que ces évolutions risquent de menacer la souveraineté nationale, la sécurité alimentaire et l'autodétermination économique;

Or. en

Amendement 102
Thijs Reuten

Proposition de résolution

Considérant M quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M quater. considérant que le soutien indéfectible de l'Union envers la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine ne dépend pas de la rapidité de l'intégration européenne du pays;

Or. en

Amendement 103
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant M quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M quater. considérant que les exemptions actuelles des droits de douane et des quotas sur les exportations agricoles ukrainiennes vers l'Union n'ont pas été renouvelées et expireront le 5 juin;

Or. en

Amendement 104
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant M quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M quinquies. considérant que lors du processus d'élargissement de l'Union, il convient de veiller à ce qu'une adhésion n'entraîne pas l'exploitation des ressources naturelles des pays candidats ou ne contribue pas aux inégalités sociales et à la dégradation de

l'environnement;

Or. en

Amendement 105
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Considérant M sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M sexies. considérant que l'invasion de l'Ukraine par la Russie est à l'origine d'immenses souffrances humaines et de destructions considérables; qu'une paix durable ne peut être instaurée que par un processus politique diplomatique et inclusif, fondé sur les principes de la charte des Nations unies; qu'à ce jour, l'Union européenne n'a pas suffisamment priorisé et coordonné les efforts diplomatiques visant un cessez-le-feu et une résolution négociée de la guerre en Ukraine;

Or. en

Amendement 106
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
Point sur la guerre d'agression menée par la Russie ***et les sanctions***	La guerre d'agression menée par la Russie ***comme toile de fond des préparations pour l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne***

Or. en

Amendement 107
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	1. réaffirme sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; ***condamne les répressions brutales contre la population civile en Crimée provisoirement occupée, en particulier contre la communauté des Tatars de Crimée, impliquant des arrestations illégales, des déportations, des disparitions forcées et des restrictions des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui peuvent constituer un génocide au sens de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, et rappelle le génocide perpétré contre les Tatars de Crimée en 1944;***

Or. pl

Amendement 108
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur	1. réaffirme sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur

le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; ***considère qu'il est naturel que ce droit comprenne également le droit de frapper sur le sol russe, ce qui est indispensable pour lutter contre les attaques incessantes et protéger la population civile;***

Or. fi

Amendement 109
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien ***et son soutien à l'indépendance, à la*** souveraineté et ***à l'intégrité*** territoriale ***de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies***;	1. réaffirme sa solidarité sans faille avec le ***courageux*** peuple ukrainien***, qui a payé le prix fort au cours de ces trois dernières années en défendant l'Ukraine, sa*** souveraineté et ***son intégrité*** territoriale***, ainsi qu'en protégeant l'Europe et les valeurs et principes démocratiques que nous partageons; fait part de ses plus sincères condoléances aux familles des héros tombés et aux victimes civiles innocentes de l'agression russe, y compris les plus de 600 enfants tués***;

Or. en

Amendement 110
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité sans faille	1. réaffirme sa solidarité sans faille

avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; ***réaffirme sa politique de non-reconnaissance des territoires ukrainiens temporairement occupés par la Russie, y compris, mais pas exclusivement, la Crimée;***

Or. en

Amendement 111
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	1. ***condamne avec la plus grande fermeté la guerre d'agression menée actuellement par la Fédération de Russie contre l'Ukraine;*** réaffirme sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 112
Ruth Firmenich

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité ***sans faille*** avec le peuple ukrainien ***et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international***; ***insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies***;	1. réaffirme sa solidarité avec le peuple ukrainien; ***souligne que les attaques perpétrées par l'Ukraine le 1er juin contre les forces nucléaires russes sont néfastes pour le processus de négociation visant à mettre un terme à la guerre et représentent une menace grave pour la paix en Europe et dans le monde***;

Or. en

Amendement 113
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité ***sans faille*** avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	1. réaffirme sa solidarité avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 114
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. invite l'Union et ses États membres à œuvrer activement pour

maintenir et réunir l'aide internationale la plus large possible à l'Ukraine et trouver une solution pacifique à la guerre qui doit être fondée sur le plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, des principes du droit international et de la reconnaissance des responsabilités pour les crimes de guerre et le crime d'agression, et faire en sorte que la Russie paie pour les dégâts considérables qu'elle a causés en Ukraine; déplore l'approche hypocrite à l'égard des négociations ainsi que les propositions peu sérieuses des dirigeants russes au cours des derniers mois, souvent immédiatement contredites par des actes sur le champ de bataille et dans le ciel ukrainien, qui sont autant de preuves supplémentaires de l'intention de la Russie d'étendre sa guerre sur l'intégralité du territoire ukrainien, aussi longtemps que cela est possible et autorisé; apporte son soutien sans équivoque à un cessez-le-feu effectivement appliqué et accueille favorablement la proposition du Saint-Siège d'assurer la médiation dans les pourparlers de paix;

Or. en

Amendement 115
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme son soutien sans réserve à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un

droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; réaffirme l'engagement de l'Union en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine, selon des termes acceptables pour l'Ukraine et son peuple et, surtout, en préservant la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi qu'en veillant à ce que les auteurs de crimes de guerre soient traduits en justice et que des réparations soient versées;

Or. en

Amendement 116
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne qu'aucune partie n'est en mesure de remporter une victoire militaire décisive, ce qui fait des négociations de paix la seule résolution viable au conflit; réitère toutefois qu'il reste dans l'intérêt fondamental des États membres de l'Union ainsi que de leurs alliés d'aider l'Ukraine à s'assurer la position de négociation la plus robuste possible face à la Russie; se félicite que de nombreux États membres de l'Union aient récemment décidé d'œuvrer en faveur d'une solution diplomatique au conflit et d'élaborer des initiatives pour assurer la sécurité à long terme de l'Ukraine, dans le sillage de l'actuelle administration des États-Unis;

Or. en

Amendement 117
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réitère que l'occupation illégale d'un territoire en violation du droit international est inacceptable; rappelle l'importance du respect des principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'inviolabilité des frontières, conformément à la charte des Nations unies et du droit international;

Or. en

Amendement 118
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. insiste sur l'importance de rétablir les frontières de l'Ukraine à leur situation d'avant l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, afin que l'ensemble de l'Ukraine puisse adhérer à l'Union européenne;

Or. sv

Amendement 119
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. exprime sa vive inquiétude quant au changement de posture des États-Unis à l'égard de la guerre d'agression russe, qui a notamment consisté à accuser

ouvertement l'Ukraine d'être responsable de la guerre en cours, à s'engager directement avec la Russie sans exercer aucune pression significative et tout en renonçant publiquement à ses principaux moyens de pression, et à tenter de contraindre l'Ukraine à renoncer à son droit à la légitime défense et à faire des concessions territoriales; souligne qu'à la lumière de ces changements, l'Union et les États membres sont désormais les principaux alliés stratégiques de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 120
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. ***rappelle que l'Europe a déjà alloué à l'Ukraine 50 milliards d'euros d'aide militaire, mais*** souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe; ***rappelle que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine prendra un tournant décisif sur le champ de bataille ukrainien et souligne que ce tournant dépend désormais presque uniquement de l'Europe; prie dès lors instamment les États membres à fournir davantage d'armes et de munitions à l'Ukraine avant la conclusion d'une quelconque négociation, et à renforcer de manière substantielle le partage de***

renseignements avec l'Ukraine; invite les États membres de l'Union, les partenaires internationaux et les alliés de l'OTAN à lever toutes les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires sur le territoire russe; insiste sur l'importance capitale de la coopération avec le secteur de la défense ukrainien ainsi que son intégration dans la base industrielle et technologie de défense européenne (BITDE); souligne qu'il est urgent de financer correctement l'instrument de soutien à l'Ukraine du programme pour l'industrie européenne de la défense, qui n'est actuellement pas budgétisé;

Or. en

Amendement 121
Ruth Firmenich

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent ***augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; ***souligne que*** l'Union européenne et ses États membres***, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent ***s'abstenir de prendre des mesures causant une escalade du conflit, telles que l'envoi continu et accru d'armes à l'Ukraine***; ***souligne l'importance des efforts diplomatiques en vue de mettre un terme à la guerre en Ukraine et à renforcer l'architecture sécuritaire en Europe afin qu'elle offre des garanties de sécurité aux deux parties au conflit en vue d'assurer une paix durable en Europe; relève, à cet égard, l'importance que pourrait revêtir la question de la neutralité de l'Ukraine dans les négociations de paix; souligne l'effet néfaste des sanctions contre la Russie sur les économies de*** l'Union européenne et ***de*** ses États membres;

Or. en

Amendement 122
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres ***doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; ***souligne que*** l'Union européenne et ses États membres***, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;	2. souligne que ***depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine en février 2022,*** l'Union européenne et ses États membres ***ont fourni à l'Ukraine plus de 158 milliards de dollars sous la forme d'aides financières, militaires et humanitaires, ainsi que d'aides aux réfugiés***; ***souligne que ce soutien inclut plus de 54 milliards de dollars en aide militaire et que l'Union est actuellement le premier prestataire de formation militaire à l'intention des forces armées ukrainiennes; est d'avis qu'une assistance militaire continue n'est pas une solution viable au conflit et invite*** l'Union européenne et ses États membres ***à changer leur stratégie d'escalade et à se concentrer plutôt sur des négociations diplomatiques afin de parvenir à un accord de paix durable***;

Or. en

Amendement 123
Merja Kyllönen, Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que

leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe; ***appelle de ses vœux une coopération militaire et en matière de renseignement accrue au sein de l'Union, ainsi qu'un renforcement des garanties de sécurité, afin de dissuader toute nouvelle agression russe; soutient l'intégration de l'Ukraine aux initiatives de défense de l'Union pour une autonomie stratégique, qui pourrait être soutenue en affectant les avoirs gelés russes détenus au sein de l'Union à la reconstruction de l'Ukraine;***
	Or. en

Amendement 124
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour ***faire respecter le droit*** de l'Ukraine ***à la légitime défense***; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide ***militaire, matérielle et financière*** qu'ils fournissent pour ***renforcer les capacités militaires*** de l'Ukraine; ***invite les États membres à lever toutes les restrictions concernant leur soutien à l'Ukraine pour lui permettre de se défendre pleinement contre l'agresseur; demande que les fonds russes gelés soient entièrement affectés aux besoins de l'Ukraine en matière de défense;*** souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;
	Or. fi

Amendement 125
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que ***l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; souligne ***que*** l'Union européenne ***et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer*** des garanties de sécurité ***solides en faveur de*** l'Ukraine ***afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;	2. souligne que ***malgré les niveaux sans précédent d'aide financière, militaire et politique déjà alloué à l'Ukraine, il n'y a eu que très peu de progrès mesurables vers l'instauration d'une paix durable***; souligne ***qu'en réalité,*** l'Union européenne ***manque d'autonomie stratégique et de capacité militaire pour offrir*** des garanties de sécurité ***à*** l'Ukraine ***sans la participation décisive des États-Unis, et qu'elle se livre donc à une posture politique qui repose massivement sur le leadership et les ressources des États-Unis***; ***souligne que tout nouvel engagement doit se fonder sur des analyses réalistes des capacités de l'Union et des contraintes géopolitiques auxquelles elle se heurte;***

Or. en

Amendement 126
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de

sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe; ***souligne que les garanties de sécurité à long terme dont l'Ukraine a besoin ne peuvent pas reposer sur une intégration à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), étant donné que cela poserait des défis sans précédent pour l'application de l'article 5 et que des alliés clés de l'OTAN s'opposent à l'adhésion de l'Ukraine, pour laquelle une approbation à l'unanimité est nécessaire;***

Or. en

Amendement 127
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement ***l'efficacité et la rapidité de la livraison de*** l'aide militaire qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe ***et de permettre à l'Ukraine de se concentrer pleinement sur la mise en œuvre des réformes nécessaires pour son adhésion à l'Union***;

Or. en

Amendement 128
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe; ***souligne l'importance d'un renforcement durable de la sécurité du flanc oriental de l'Union européenne et de l'OTAN en réponse aux menaces de la part de la Russie; appelle au développement des infrastructures militaires et logistiques dans les pays limitrophes de l'Ukraine;***

Or. pl

Amendement 129
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que ***l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement*** l'aide ***qu'ils fournissent*** pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. souligne que l'aide ***fournie*** pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense ***est dans l'intérêt des États membres de l'Union, mais ne doit pas se faire au détriment de leurs propres stocks ou de leur état de préparation militaire global, car cela compromettrait à long terme la dissuasion contre la Russie***; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle

agression russe;

Or. en

Amendement 130
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;	2. ***souligne qu'il s'avère nécessaire d'intensifier en urgence les efforts diplomatiques pour permettre une paix juste et durable reposant sur le dialogue, des mécanismes de cessez-le-feu et le respect du droit international***;

Or. en

Amendement 131
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides ***et fiables*** en faveur de

de dissuader toute nouvelle agression russe;	l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe ***et de protéger l'État démocratique ukrainien ainsi que son processus d'intégration européenne***;

Or. en

Amendement 132
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que l'Union européenne et ses États membres ***doivent augmenter considérablement l'aide qu'ils fournissent pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; souligne que ***l'Union européenne et ses*** États membres***, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;	2. souligne que l'Union européenne et ses États membres ***devraient accorder la priorité à la désescalade et aux solutions diplomatiques au conflit en Ukraine***; souligne que ***toute aide doit faire l'objet d'un examen minutieux afin d'éviter de faire peser des charges financières supplémentaires sur les*** États membres***, et qu'il convient de mettre l'accent sur la protection des intérêts et de la stabilité européenne***;

Or. en

Amendement 133
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande une intensification des efforts pour rendre opérationnelle une coalition des volontaires; rappelle que la Corée du Nord a rejoint la guerre d'agression contre l'Ukraine et a envoyé un nombre important de troupes pour soutenir l'agression russe; considère que la réponse européenne à ce sujet est

totalement insuffisante; souligne par conséquent le besoin d'envoyer un nombre important de troupes terrestres pour soutenir les forces armées ukrainiennes dans le cadre d'une coalition des volontaires; considère que, outre les futures opérations de maintien de la paix, les forces européennes devraient également s'impliquer dans des actions actives de défense pour chasser les forces russes des territoires ukrainiens reconnus internationalement; considère que la présence de forces occidentales constituerait fondamentalement une mesure de désescalade, car elle dissuaderait une nouvelle agression russe et démontrerait la détermination de la communauté internationale à défendre un ordre mondial fondé sur des règles;

Or. fi

Amendement 134
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne qu'il est primordial de veiller à ce que les avoirs souverains russes restent immobilisés au sein de l'Union jusqu'à ce qu'un accord durable et juste soit conclu et que des réparations adéquates soient versées par la Russie; condamne fermement le gouvernement hongrois pour avoir menacé d'user de son droit de veto afin de bloquer le renouvellement du cadre de sanctions de l'Union, et pour empêcher l'Union de répondre de façon adéquate et proportionnée à la gravité de la situation; prie instamment la Commission et les États membres à agir d'urgence pour que les avoirs russes gelés soient mis à la disposition immédiate de l'Ukraine et de

mettre tout en œuvre pour éviter les blocages bilatéraux;

Or. en

Amendement 135
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. salue la déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères du groupe restreint (déclaration de Lviv) du 9 mai 2025 sur la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine; souligne qu'il est essentiel de poursuivre en justice le crime d'agression afin de maintenir l'ordre international fondé sur des règles et de prévenir l'impunité; invite les institutions de l'Union et les États membres à continuer de soutenir le processus de création du tribunal spécial dans le cadre du Conseil de l'Europe, pour garantir la mise en place rapide de ses activités et son bon fonctionnement;

Or. en

Amendement 136
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne l'engagement ferme en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur les principes de la charte des Nations unies; souligne que tous les États membres doivent soutenir

l'ensemble des efforts visant à instaurer cette paix et salue les initiatives prises par les États-Unis dans ce contexte; rappelle que tous les jours, cette guerre fait rage, des vies sont perdues et la crise humanitaire s'aggrave; exprime le sincère espoir que les négociations de paix en cours puissent aboutir à une paix juste et durable dans les plus brefs délais et qu'autant de vies possibles puissent ainsi être épargnées;

Or. en

Amendement 137
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. prie instamment l'Union et les États membres de renforcer leur soutien à l'Ukraine afin d'instaurer une paix durable, équitable et juste; souligne que cela exige une aide financière et militaire supplémentaire, une levée des restrictions sur l'utilisation de matériels militaires, des sanctions supplémentaires ainsi qu'une mise en œuvre et une exécution plus solides des sanctions, un arrêt accéléré du recours aux combustibles fossiles russes ainsi qu'un affranchissement à l'égard d'autres dépendances, le recours aux avoirs souverains russes immobilisés et un accent mis sur la recherche de la vérité, de la responsabilité et de la justice, ainsi qu'une aide en ce sens;

Or. en

Amendement 138
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande à l'Union de soutenir de façon continue les efforts ukrainiens et internationaux en faveur du renforcement de la documentation et de l'enquête sur les crimes de guerre perpétrés par les forces russes, y compris la violence sexuelle, la torture et les attaques contre des civils; souligne qu'il est nécessaire de se procurer, de collecter et de conserver des preuves détaillées et vérifiables, conformément aux normes internationales; souligne qu'il importe de bâtir une capacité juridique nationale et internationale afin de garantir une responsabilité totale et la justice pour toutes les victimes;

Or. en

Amendement 139
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que le soutien apporté par l'Union à l'Ukraine absorbe une quantité considérable de ressources; demande dès lors à l'Union et à ses États membres d'examiner l'efficacité du financement collectif que l'Union fournit à l'Ukraine, d'évaluer si ce dernier est en adéquation avec les intérêts stratégiques plus vastes de l'Union et de corréler plus étroitement le financement à des conditionnalités, y compris la lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 140
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. se félicite des mesures prises en faveur des négociations de paix; souligne cependant que de telles négociations doivent être précédées d'un cessez-le-feu inconditionnel; souligne que la paix doit être juste et durable, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine; rappelle que seule l'Ukraine peut déterminer les termes d'un accord de paix acceptable aux yeux de son peuple;

Or. en

Amendement 141
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. salue l'engagement de l'Ukraine en faveur d'un cessez-le-feu malgré l'escalade des attaques russes contre des civils et des villes ukrainiennes, ainsi que l'obstruction par Moscou des pourparlers de paix; souligne que les États membres de l'Union peuvent collectivement jouer un rôle de médiation en soutien à l'Ukraine dans le cadre des prochaines négociations de paix;

Or. en

Amendement 142
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Urmas Paet, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. se félicite de l'adoption du 17e train de sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie et souligne que l'Union doit intensifier la pression qu'elle exerce sur le Kremlin, en étroite coopération avec les partenaires internationaux, aussi longtemps que nécessaire pour garantir une paix juste et durable et assurer la responsabilité;

Or. en

Amendement 143
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. constate les progrès réalisés dans l'utilisation des revenus des avoirs russes gelés pour la reconstruction de l'Ukraine et demande que soient adoptés des mécanismes permettant la confiscation totale de ces avoirs et leur affectation à la défense et à la reconstruction de l'Ukraine;

Or. pl

Amendement 144
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande à la Commission européenne et aux États membres de veiller à ce que les États-Unis continuent de participer à la mise en œuvre des sanctions et de l'escalade contre la Russie, afin de maintenir la pression sur l'économie et le budget national russes;

Or. en

Amendement 145
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. appelle de ses vœux l'annulation de la dette extérieure de l'Ukraine afin de garantir que, lorsque le peuple ukrainien retrouvera son indépendance par rapport à l'agresseur russe, il ne tombera pas dans une nouvelle forme de dépendance économique;

Or. en

Amendement 146
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. réaffirme son soutien en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur les principes de la charte des Nations unies et du droit international et dans le respect de la

souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 147
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. réitère son appel aux États membres de l'Union à suivre l'exemple du Danemark et des Pays-Bas en s'associant avec le secteur de la défense ukrainien et en soutenant leurs capacités de production de la manière la plus efficace possible;

Or. en

Amendement 148
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande aux États membres de fournir à l'Ukraine les armes offensives et autres équipements nécessaires pour lui permettre de reprendre les territoires occupés;

Or. sv

Amendement 149
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. relève que la résilience financière et économique de l'Ukraine reste un prérequis fondamental pour le maintien de sa capacité de défense et de son processus de réforme;

Or. en

Amendement 150
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. se félicite de la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM), qui consiste à dispenser une formation au personnel militaire ukrainien; salue la décision du Conseil du 8 novembre 2024 de prolonger de deux ans le mandat de la mission; demande une extension des ressources financière, logistique et humaine de l'EUMAM, ainsi que leur adaptation aux besoins changeants des forces armées ukrainiennes en matière de formation militaire, ainsi qu'aux efforts de réforme à long terme demandés conformément aux engagements communs en matière de sécurité souscrits par l'Union et l'Ukraine; se félicite de la participation résolue des États membres à l'EUMAM; souligne que l'EUMAM a également vocation à constituer un cadre d'échange des bonnes pratiques permettant aux forces européennes de bénéficier elles aussi des enseignements tirés par les forces armées ukrainiennes sur le champ de bataille;

Or. en

Amendement 151
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. se félicite de l'annonce de la Commission européenne relative à la création d'une feuille de route en vue d'affranchir progressivement le marché de l'Union du pétrole, du gaz et de l'énergie nucléaire provenant de Russie, y compris par un arrêt net de l'ensemble des importations restantes de gaz russe d'ici la fin 2027; rappelle la position du Parlement selon laquelle la Commission européenne doit introduire une interdiction totale de l'ensemble des importations de gaz et de pétrole russes; relève avec une vive inquiétude qu'en 2024, l'Union a dépensé plus en combustibles fossiles russes qu'en aide financière envoyée à l'Ukraine; demande dès lors que le délai fixé pour la feuille de route soit avancé, afin de s'assurer que l'ensemble des importations de combustibles fossiles russes soient interdites d'ici fin 2026;

Or. en

Amendement 152
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

2 ter. condamne le traitement inhumain que réserve la Russie aux prisonniers de guerre ukrainiens, y compris la torture et les exécutions, qui constituent des violations graves de la Convention de Genève; indique qu'en parallèle, les prisonniers de guerre russes détenus en Ukraine jouissent de tous les droits qui leur sont reconnus par le droit international, y compris les visites et l'accompagnement de la part d'organisations internationales telles que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR); se félicite du plus grand échange de prisonniers jamais réalisé, qui a eu lieu en mai 2025 et demande à l'Union, à ses États membres et à la communauté internationale de continuer de faciliter ces échanges et, lorsque cela s'avère nécessaire, d'exercer une pression pour s'assurer que ces échanges se poursuivent;

Or. en

Amendement 153
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. invite l'Union et ses États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les avoirs russes gelés sont mis à profit de la reconstruction de l'Ukraine; souligne que non seulement le produit de ces avoirs, mais également les avoirs eux-mêmes, devraient être mis à disposition pour financer la reprise de l'Ukraine et indemniser les dégâts causés par la guerre d'agression illégale menée par la Russie, conformément au droit international et au principe de la responsabilité des États;

Or. en

Amendement 154
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. condamne l'appropriation illégale et le transfert d'éléments du patrimoine culturel provenant des territoires ukrainiens temporairement occupés par les forces russes; invite l'Union et ses États membres à soutenir l'Ukraine en sauvegardant son identité culturelle, y compris en déployant des efforts de restitution et en exerçant une pression internationale pour mettre un terme à ces pratiques; souligne que le patrimoine culturel est une composante essentielle de la souveraineté et de la continuité nationale de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 155
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar, Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. relève avec une profonde inquiétude les retards et la réduction de l'aide allouée par les États-Unis, qui a déjà eu de graves conséquences sur la capacité de l'Ukraine à se défendre et qui risque d'encourager de nouvelles avancées russes; relève que le soutien apporté par l'Union à l'Ukraine est désormais supérieur à celui des États-

Unis, ce qui témoigne du rôle vital joué par l'Union dans l'appui à la résistance et à la reprise de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 156
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. demande aux États membres d'œuvrer à accroître leurs échanges commerciaux avec l'Ukraine afin de renforcer la croissance économique de cette dernière; souligne l'importance de la croissance économique de l'Ukraine en ce qui concerne le renforcement de sa capacité de résistance et de sa capacité à se défendre contre la guerre d'invasion illégale menée par la Russie;

Or. sv

Amendement 157
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. souligne le rôle essentiel joué par la facilité pour l'Ukraine de l'Union ainsi que par le programme de prêts ERA, qui ensemble ont permis en 2025 d'allouer une aide de plus de 30 milliards d'euros en soutien aux services publics, à la stabilité macrofinancière et au programme de réformes de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 158
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. condamne fermement les attaques indiscriminées perpétrées par la Russie à l'encontre des populations et des infrastructures civiles; souligne la nécessité de respecter la vie des civils et les infrastructures civiles essentielles, conformément au droit humanitaire international;

Or. en

Amendement 159
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. condamne fermement les actions violentes perpétrées par la Russie ainsi que la complicité de la Biélorussie dans le mauvais traitement d'enfants ukrainiens, y compris le meurtre, le transfert forcé, la déportation et l'adoption illégale; demande à l'Union de coopérer étroitement avec les autorités ukrainiennes et les organisations internationales et non gouvernementales, et de les soutenir dans leurs efforts visant à recenser tous les enfants ukrainiens disparus et déportés, à les ramener dans leur pays et à les aider à se rétablir et à se réintégrer;

Or. en

Amendement 160
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. se félicite des efforts consentis par l'Ukraine pour renforcer sa base industrielle nationale de défense, y compris la production de drones et d'autres technologies critiques; encourage le lancement de projets communs de fabrication d'armes avec l'Union et les partenaires de l'OTAN; demande à la Commission et aux États membres de soutenir ces initiatives au moyen d'une stratégie industrielle de défense européenne et d'instruments pertinents, afin de renforcer à long terme les capacités d'auto-défense de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 161
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. prie instamment la Commission de présenter les propositions législatives les plus ambitieuses possibles afin de s'affranchir de l'énergie russe dans les meilleurs délais, afin de mettre un terme au transfert de milliards d'euros vers la Russie; souligne que ce changement inévitable visant à s'affranchir de l'énergie russe doit être mis en œuvre parallèlement à la transition écologique de l'Union vers l'énergie

renouvelable afin de garantir l'autonomie stratégique de l'Union et la sécurité énergétique à long terme;

Or. en

Amendement 162
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. appelle de ses vœux un soutien financier continu et approfondi pour l'Ukraine en 2026 et 2027, y compris au moyen d'un nouveau programme d'aide macrofinancier pour combler le déficit budgétaire de l'Ukraine, qui devrait s'élever à 39 milliards d'euros;

Or. en

Amendement 163
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. salue la mise en œuvre effective de l'embargo total de l'Union sur le charbon russe, ayant permis à l'Union de s'affranchir du charbon russe; se félicite de l'embargo de l'Union sur le pétrole russe, mais déplore que la Hongrie et la Slovaquie dépendent toujours du pétrole russe, et demande instamment aux deux pays de s'affranchir de cette dépendance néfaste; invite le Conseil à sanctionner tous les vaisseaux de la flotte fantôme russe et à redoubler d'efforts

pour éviter le contournement des sanctions actuelles contre le pétrole russe; invite l'Union et la coalition du G7 à abaisser le plafond du prix du pétrole afin de cibler davantage l'économie russe;

Or. en

Amendement 164
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. invite l'Union et ses États membres à maintenir et à renforcer les sanctions contre la Russie, ainsi qu'à soutenir l'adoption de futurs trains de sanctions, notamment dans le but de lutter contre le contournement des mesures existantes; souligne qu'il est essentiel de mettre strictement en œuvre ces sanctions et d'assurer fermement leur exécution afin de priver la machine de guerre russe de ressources et de renforcer la résilience de l'Ukraine face à l'agression;

Or. en

Amendement 165
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. déplore l'emprisonnement illégal de civils ukrainiens par la Russie, qui sont détenus secrètement et dans des conditions inhumaines, y compris la torture et les exécutions; invite l'Union,

ses États membres et la communauté internationale à intensifier la pression sur la Russie afin qu'elle libère tous les Ukrainiens enlevés et détenus;

Or. en

Amendement 166
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. relève que les sanctions demeurent un outil important en vue de priver la Russie des ressources dont elle a besoin pour poursuivre sa guerre d'agression et de neutraliser les risques qu'elle a déjà fait peser directement sur la sécurité européenne;

Or. en

Amendement 167
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 sexies. est d'avis qu'une paix juste et durable n'est possible que lorsque les enfants ukrainiens déportés de force vers la Russie et la Biélorussie ou détenus au sein des territoires ukrainiens temporairement occupés, les prisonniers de guerre et les civils emprisonnés illégalement seront libérés et retrouveront leurs familles, et lorsque les responsables seront traduits en justice; se félicite des progrès dans la création du tribunal

spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine et prie instamment l'Union et ses États membres à lui fournir tout le soutien nécessaire pour remplir son rôle;

Or. en

Amendement 168
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 sexies. demande, dans le contexte de la guerre d'agression brutale que la Russie continue de mener contre l'Ukraine, un élargissement des restrictions appliquées aux secteurs clés de l'économie russe, telles que les secteurs de la métallurgie, du nucléaire, de la chimie, de l'énergie et de la finance; souligne qu'il est nécessaire d'introduire un embargo sur les matières premières russes et une interdiction totale du gaz naturel liquéfié (GNL) russe et des produits pétroliers, et d'approfondir encore davantage les mesures visant à prévenir ou à contrer le contournement des sanctions, y compris via des pays tiers;

Or. en

Amendement 169
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 sexies. déplore profondément que plus de trois ans après le début de

l'invasion à grande échelle, le Conseil n'ait pas approuvé un embargo total sur le gaz russe; prie instamment l'Union, dans ce contexte, d'adopter rapidement des mesures pour interdire les importations de gaz russe vers l'Union, en particulier de gaz naturel liquéfié (GNL), qui contribue directement au financement de la machine de guerre russe; rejette fermement les appels à la reprise du projet Nord Stream et d'autres projets de gazoducs russes;

Or. en

Amendement 170
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 septies. déplore l'attitude obstructionniste des gouvernements hongrois et slovaque, qui ont opposé leur veto ou menacé d'opposer leur veto aux mesures restrictives contre la Russie; se dit préoccupé quant au fait que la Hongrie et la Slovaquie dépendent toujours du pétrole russe et demande instamment aux deux pays de s'affranchir de cette dépendance néfaste;

Or. en

Amendement 171
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 septies. soutient fermement la politique de sanctions de l'Union contre la Russie et ses complices; invite le Conseil et la Commission à s'assurer que les sanctions sont élargies et maintenues jusqu'à ce que la Russie mette un terme à sa guerre d'agression contre l'Ukraine et s'acquitte des réparations de guerre;

Or. en

Amendement 172
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 septies. demande la libération immédiate de tous les enfants ayant été illégalement enlevés et déportés vers la Russie durant la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 173
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 octies. salue le travail des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes ukrainiens, qui documentent les violations des droits fondamentaux en Crimée occupée, et invite l'Union et les autorités ukrainiennes à soutenir de façon visible et durable leur travail; propose que

les défenseurs des droits de l'homme et les prisonniers politiques en Crimée figurent sur les listes d'échange des prisonniers avec la Russie;

Or. en

Amendement 174
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 octies. rappelle sa position à l'égard de la confiscation des avoirs souverains russes immobilisés sous le coup des sanctions de l'Union afin de soutenir la défense et la reconstruction de l'Ukraine, et invite l'Union et les États membres à créer un fonds fiduciaire spécial vers lequel ces avoirs pourraient être transférés à cette fin;

Or. en

Amendement 175
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 nonies. soutient l'intention de pénaliser la violation et le contournement des sanctions en Ukraine, tel que proposé par le président Zelensky dans le projet de loi urgent nº 12406, afin de sanctionner les auteurs et les complices de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et de combler les lacunes permettant le

retrait des avoirs sanctionnés de l'Ukraine durant la phase de blocage;

Or. en

Amendement 176
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 nonies. rappelle sa position quant à l'importance cruciale du retour de tous les enfants ukrainiens enlevés et des citoyens détenus illégalement ayant été transférés vers la Russie;

Or. en

Amendement 177
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 decies. appelle le Conseil et la Commission à faire preuve d'un rôle moteur fort afin de trouver une solution durable en ce qui concerne le mécanisme de protection temporaire de l'Union bénéficiant à plus de 4 milliards d'Ukrainiens, qui a été prolongé jusqu'en mars 2026; souligne qu'il importe de garantir les droits des Ukrainiens qui ne peuvent pas rentrer chez eux et souhaitent rester, ainsi que de soutenir ceux qui souhaitent retourner en Ukraine, d'éviter une fragmentation et de garantir un traitement équitable à travers l'Union;

Or. en

Amendement 178
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 decies. invite l'Union et ses États membres à accorder un soutien total à toutes les mesures visant à documenter les dommages et la destruction causés à l'environnement par la Russie, ainsi qu'aux efforts visant à renforcer la responsabilité dans les juridictions étrangères et l'indemnisation pour les crimes contre l'environnement, y compris l'écocide;

Or. en

Amendement 179
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 undecies. se félicite du soutien apporté à l'Ukraine par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe en initiant un processus de création d'un tribunal spécial pour les crimes d'agression contre l'Ukraine et invite l'ensemble des parties à s'assurer que la société civile et les victimes peuvent participer de façon significative aux procédures judiciaires;

Or. en

Amendement 180
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 duodecies. se félicite du rôle joué par la Commission dans l'adoption de la recommandation du Conseil relative à la participation aux négociations formelles concernant la création d'une commission internationale des demandes d'indemnisations pour l'Ukraine; exhorte à nouveau la Commission à utiliser les avoirs russes immobilisés, conformément au droit international, pour verser une indemnité aux victimes ukrainiennes;

Or. en

Amendement 181
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Engagement en faveur de l'adhésion à l'Union européenne	Engagement en faveur de l'adhésion à l'Union européenne ***et à l'OTAN***

Or. fi

Amendement 182
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*

3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union; ***salue l'évaluation de la commissaire Kos, selon laquelle tous les examens devraient être terminés d'ici l'automne 2025; prie instamment le Conseil d'entamer sans délai les négociations sur les chapitres examinés; condamne la Hongrie pour avoir utilisé la menace de recourir à son droit de veto afin de retarder artificiellement ou de bloquer l'ouverture des négociations pour des motifs sans fondement; souligne que le fait de dissocier le processus d'adhésion de l'Ukraine de celui de la Moldavie, sans que cette décision soit fondée sur un manque de progrès tangible dans le respect des critères nécessaires, enverrait un message symbolique désastreux au peuple ukrainien et menacerait la crédibilité de l'élargissement de l'Union dans son ensemble;***
	Or. en

Amendement 183
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union; ***salue la décision du Conseil européen du 14 et 15 décembre 2023 d'entamer des négociations d'adhésion avec l'Ukraine, qui représente un tournant historique dans le cheminement de l'Ukraine vers l'adhésion à l'Union; se félicite de la convocation rapide, le 25 juin 2024, de la première conférence***

intergouvernementale UE-Ukraine sur l'adhésion, qui a lancé officiellement le processus de négociation; souligne qu'il importe de maintenir cet élan grâce à des réformes continues et à l'ouverture rapide des groupes de chapitres de négociation, afin d'accélérer le processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 184
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***se félicite vivement*** de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	3. ***prend note*** de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union; ***souligne que la guerre d'agression en cours et la question non résolue du statut de parties importantes du territoire ukrainien reconnu à l'échelle internationale constituent une entrave fondamentale à l'adhésion du pays à l'Union; souligne que l'adhésion de l'Ukraine poserait des risques significatifs pour la stabilité budgétaire et économique de l'Union, ainsi que pour l'intégrité de son marché agricole intérieur;***

Or. en

Amendement 185
Merja Kyllönen, Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite vivement de la volonté	3. se félicite vivement de la volonté

sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union; ***invite également l'Union à apporter un soutien global, y compris une assistance technique, pour aider l'Ukraine à respecter efficacement tous les critères d'adhésion; souligne que la progression rapide des négociations et de l'adhésion est essentielle pour le développement démocratique, la sécurité et la stabilité de l'Ukraine, et constituera un investissement stratégique en faveur d'une Europe unie;***

Or. en

Amendement 186
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union ***et salue les progrès engrangés par l'Ukraine vers la réalisation des objectifs qui sous-tendent son statut de candidat***; ***encourage l'Ukraine à maintenir cette cadence en accordant une attention particulière à la qualité, la durabilité et l'irréversibilité desdits progrès; souligne qu'une mise en œuvre intégrale reste essentielle pour faire avancer le processus d'intégration européen;***

Or. en

Amendement 187
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion*** à l'Union européenne***, et notamment de respecter l'acquis de l'Union***;	3. ***s'oppose fermement à l'adhésion de l'Ukraine à l'Union; se dit préoccupé quant à un rapport publié en 2023 par le groupe de réflexion allemand Institut für Wirtschaft, selon lequel une adhésion de l'Ukraine*** à l'Union européenne ***pourrait coûter à l'Union entre 130 et 190 milliards d'euros sur la durée de son budget et que ce calcul correspond aux estimations précédentes ainsi qu'à la note interne du Conseil de l'Union européenne***;

Or. en

Amendement 188
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union ***et demande un soutien continu de l'Union à cet égard, notamment sous la forme d'une assistance spécialisée pour remédier aux lacunes administratives imputables à la guerre d'agression en cours contre l'Ukraine***;

Or. en

Amendement 189
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***se félicite vivement de*** la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	3. ***fait part de son admiration face à*** la volonté sans faille de l'Ukraine ***de faire avancer les réformes liées à l'adhésion à l'Union et*** de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union***, malgré la guerre d'agression brutale et implacable menée par la Russie ainsi que la récente escalade russe***;

Or. en

Amendement 190
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***se félicite vivement*** de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	3. ***prend note*** de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union; ***souligne qu'à ce stade, l'Ukraine ne remplit pas encore les critères requis pour adhérer à l'Union;***

Or. en

Amendement 191
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux	3. se félicite vivement de la volonté sans faille de l'Ukraine de satisfaire aux

critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union;	critères d'adhésion à l'Union européenne, et notamment de respecter l'acquis de l'Union ***et les engagements souscrits par l'Ukraine au début des négociations d'adhésion en juin 2024***;

Or. en

Amendement 192
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite que la Commission ait estimé que l'Ukraine était prête pour entamer des négociations sur les groupes de chapitres 1 et 6 et envisage l'ouverture des négociations sur l'ensemble des groupes de chapitres d'ici la fin de cette année; rappelle que l'adhésion à l'Union est une procédure fondée sur le mérite, dans le cadre de laquelle chaque candidat est évalué sur la base de ses propres mérites au regard du respect de l'intégralité des critères de Copenhague et prie dès lors le Conseil d'ouvrir les négociations sur les groupes de chapitres dès que la Commission aura confirmé que l'Ukraine remplit tous les critères requis;

Or. en

Amendement 193
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. note que les échanges entre

l'Union et l'Ukraine sont régis par des mesures commerciales autonomes (MCA); relève que ce régime d'exemption de droits de douane, introduit en 2022 en réponse à la guerre, a provoqué des manifestations parmi les agriculteurs de toute l'Union, qui se plaignent que l'afflux de céréales, de volaille, d'œufs et d'autres produits ukrainiens moins chers fait baisser les prix et nuit à leurs activités; relève que la Pologne a demandé à l'Union d'adopter des mesures pour protéger les agriculteurs européens;

Or. en

Amendement 194
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. salue le rapport de 2024 de la Commission sur l'Ukraine et souligne les recommandations de la Commission pour l'année suivante; souligne notamment qu'il est nécessaire de concentrer les efforts dans les groupes de chapitres fondamentaux, à savoir une réforme exhaustive de l'administration publique, la lutte contre la corruption, la promotion des droits fondamentaux ainsi que le fonctionnement efficace et indépendant des institutions du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire;

Or. en

Amendement 195
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne qu'il importe de progresser dans le processus de négociation conformément à l'approche fondée sur le mérite, en ouvrant des groupes de chapitres lorsque les conditions sont remplies et en commençant dès que possible par le groupe des fondamentaux;

Or. en

Amendement 196
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite la Commission à préparer un rapport sur l'incidence de l'adhésion de l'Ukraine sur les politiques, le budget et les institutions de l'Union;

Or. en

Amendement 197
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. déplore la décision du gouvernement des États-Unis de retirer le financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui a une conséquence directe sur le soutien accordé à l'Ukraine dans le cadre des processus de réforme essentiels, y compris en matière d'état de droit, de

lutte contre la corruption, de gestion des finances publiques, de développement économique, de sécurité énergétique, mais aussi dans le domaine de l'aide humanitaire; salue les efforts déployés par la Commission européenne ainsi que d'autres partenaires internationaux de l'Ukraine pour traiter les domaines les plus critiques où l'aide de l'USAID a été coupée;

Or. en

Amendement 198
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. demande à nouveau aux États membres de faire preuve d'un engagement politique clair et sans équivoque envers le processus d'élargissement et de ne pas l'utiliser pour résoudre des litiges bilatéraux, qui devraient être résolus indépendamment du processus d'adhésion; rappelle que des retards excessifs dans le processus d'adhésion à l'Union peuvent avoir une incidence négative à la fois sur l'opinion publique et sur l'engagement politique du pays candidat;

Or. en

Amendement 199
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. relève que la complexité de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union, du fait de sa taille et de la guerre, soulève des inquiétudes, notamment dans les secteurs tels que l'agriculture, et nécessite des réformes institutionnelles et financières au sein de l'Union, afin de veiller à ce qu'elle soit en mesure d'intégrer l'Ukraine; invite l'Union et ses États membres à remédier à ces inquiétudes, à expliquer aux citoyens les avantages d'une adhésion de l'Ukraine à l'Union, à trouver des solutions durables pour les secteurs sensibles et à mettre en œuvre des réformes au sein de l'Union en parallèle des négociations d'adhésion;

Or. en

Amendement 200
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;	4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; ***souligne que malgré ces précautions, l'accord reflète une tendance plus générale selon laquelle les États-Unis, dans un contexte de guerre, semblent privilégier l'accès aux ressources naturelles de l'Ukraine pour servir leur propre intérêt économique;***

invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties; ***attend également de l'Ukraine qu'elle transpose pleinement la législation de l'Union pertinente dans son propre cadre juridique national, y compris l'acquis de l'Union en matière d'environnement, la directive-cadre sur l'eau et la directive concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive;***

Or. en

Amendement 201
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite ***que cet accord comporte des dispositions explicites visant à*** garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi ***qu'à assurer*** la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à ***surveiller*** la mise en œuvre ***rigoureuse de ces garanties***;	4. prend acte de l'accord ***de partenariat stratégique*** sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite ***de la confirmation dans l'accord du soutien à long terme des États-Unis à la sécurité et à la reconstruction de l'Ukraine; relève l'intention, exprimée dans l'accord, de*** garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi ***que d'assurer*** la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à ***demander aux deux parties de définir plus en détail*** la mise en œuvre ***des dispositions garantissant le processus d'adhésion à l'Union***; ***invite la Commission à établir un rapport portant sur la compatibilité de l'accord et de sa mise en œuvre avec l'acquis de l'Union;***

Or. en

Amendement 202
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;	4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; ***estime qu'il est essentiel que toute exploitation minière respecte des normes sociales et écologiques élevées et qu'un mécanisme de contrôle approprié permette de garantir le respect de ces normes;*** invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;

Or. en

Amendement 203
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières	4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières

internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;	internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties; ***se dit cependant préoccupé quant à la manière dont l'accord a été conclu et au caractère potentiellement coercitif des mesures prises par les États-Unis à l'égard de la souveraineté de l'Ukraine;***

Or. en

Amendement 204
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à ***garantir le processus d'adhésion*** de l'Ukraine ***à l'Union européenne et les obligations connexes*** ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; ***invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;***	4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à ***maintenir l'engagement stratégique des États-Unis à l'égard de la sécurité*** de l'Ukraine ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels;

Or. en

Amendement 205
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte de l'accord sur les	4. prend acte de l'accord sur les

minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à ***garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à*** assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;	minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; se félicite que cet accord comporte des dispositions explicites visant à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;

Or. en

Amendement 206
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; ***se félicite*** que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels; ***invite la Commission à surveiller la mise en œuvre rigoureuse de ces garanties;***	4. prend acte de l'accord sur les minerais critiques conclu entre les États-Unis et l'Ukraine; ***relève*** que cet accord comporte des dispositions explicites visant à garantir le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et les obligations connexes ainsi qu'à assurer la compatibilité des obligations de l'Ukraine avec les institutions financières internationales et d'autres créanciers officiels;

Or. en

Amendement 207
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne la compétence souveraine de l'Ukraine pour choisir sa propre alliance militaire ou son non-alignement; rappelle que l'adhésion à l'OTAN est un objectif stratégique de politique étrangère et de sécurité inscrit dans la constitution ukrainienne; rappelle que l'Ukraine a demandé à adhérer à l'OTAN en septembre 2022, après que la Russie eut annoncé l'annexion des régions de Donetsk, Louhansk, Zaporijjia et Kherson à la suite d'élections qu'elle avait elle-même organisées; soutient fermement les aspirations de l'Ukraine à rejoindre l'OTAN; reconnaît toutefois que la concrétisation de l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN nécessitera l'unanimité parmi les pays membres;

Or. fi

Amendement 208
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Urmas Paet, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne la forte dynamique dans la mise en œuvre des réformes, portée par le consensus large au niveau de la société et la conditionnalité de la facilité pour l'Ukraine; souligne que les demandes de réformes formulées par l'Union dans le cadre du processus d'adhésion sont soutenues par plus de 70 % des Ukrainiens; souligne que l'influence de l'Union et le dynamisme des réformes atteignent leur paroxysme pendant le processus d'adhésion; demande dès lors à l'Ukraine et à la Commission d'optimiser le potentiel transformateur des négociations d'adhésion en fixant des

objectifs clairs et ambitieux et des conditionnalités spécifiques, ainsi qu'en œuvrant de concert pour réaliser des progrès rapides et durables;

Or. en

Amendement 209
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que l'Union soit prête à accueillir l'Ukraine en son sein en anticipant et en élaborant des solutions à des questions politiques qui intéressent différents États membres, susceptibles sinon de donner lieu à des discours nationaux négatifs à mesure que l'Ukraine se rapproche d'une adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 210
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. se félicite du fait que l'Ukraine atteint les objectifs fixés au titre de la facilité pour l'Ukraine; relève qu'il est nécessaire que la Commission maintienne la conditionnalité, notamment en ce qui concerne le troisième pilier de la facilité;

Or. en

Amendement 211
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. salue l'amélioration du taux d'alignement de l'Ukraine sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union, qui s'élevait à 95 % en 2024;

Or. en

Amendement 212
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. souligne que les négociations d'adhésion devraient suivre un cheminement clair, guidé par des critères objectifs, nécessitant la mise en œuvre de réformes profondes dans des domaines fondamentaux, tels que la présence d'institutions stables garantes de la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme, y compris le respect et la protection des minorités;

Or. en

Amendement 213
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

4 ter. se félicite de la coopération productive entre l'Union et l'Ukraine dans le cadre de la lutte contre les cybermenaces; salue à cet égard la conclusion d'un arrangement de travail conclu en décembre 2023 entre l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA) et les autorités ukrainiennes chargées de la cybersécurité;

Or. en

Amendement 214
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. souligne que les processus d'élargissement antérieurs et en cours ont démontré que la combinaison des facteurs suivants constitue le moteur le plus puissant pour mettre en œuvre des réformes difficiles: une volonté politique réelle à l'échelle nationale, un processus d'adhésion crédible fondé sur des jalons prévisibles et clairs, la récompense des réformes et les conséquences politiques en cas d'échecs et de recul des réformes, associés à un plaidoyer et une communication publique forte et cohérente de la part de l'Union et des États membres, une concrétisation des avantages que tirent les citoyens des progrès réalisés dans le cheminement européen ainsi qu'une participation aux programmes de l'Union;

Or. en

Amendement 215
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Dan Barna, Engin Eroglu, Lucia Yar,

Malik Azmani, Petras Auštrevičius, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; encourage par ailleurs l'Ukraine à améliorer la transparence des processus législatifs et à affecter davantage de moyens à la réforme de la justice;	5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; encourage par ailleurs l'Ukraine à améliorer la transparence des processus législatifs et à affecter davantage de moyens à la réforme de la justice; ***prend acte du fait que les élections sont légalement interdites au titre de la loi martiale; se félicite des informations selon lesquelles des élections pourraient être tenues après la levée de la loi martiale;***

Or. en

Amendement 216
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; encourage par ailleurs l'Ukraine à améliorer la transparence des processus législatifs et à affecter davantage de moyens à la réforme de la justice;	5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; ***se félicite de l'avancée de la réforme judiciaire durant la période de déclaration;*** encourage par ailleurs l'Ukraine à améliorer la transparence des processus législatifs et à affecter davantage de moyens ***financiers, humains et techniques*** à la réforme de la justice;

Or. en

Amendement 217

Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne qu'il importe de continuer de nourrir la culture politique et d'instaurer une coopération et un dialogue fondés sur la confiance entre les partis politiques en Ukraine, ce qui aurait une incidence positive sur les réformes pro-européennes, y compris sur la préparation et l'adoption de la législation exigée au sein de la Rada d'Ukraine; relève la participation active des parlementaires ukrainiens à des forums aussi bénéfiques que le dialogue Jean Monnet et invite les dirigeants politiques ukrainiens à continuer d'appliquer les bonnes pratiques européennes afin de renforcer la coopération entre les parties pour faire face aux défis actuels et profiter dans l'unité des perspectives ouvertes par le processus d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 218
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se félicite de la mise en œuvre par l'Ukraine, en coopération avec la Commission, de trois feuilles de route portant sur l'état de droit, la réforme de l'administration publique et le fonctionnement des institutions démocratiques qui, une fois approuvées

par la Commission, serviront de base pour examiner l'avancée des réformes de l'Ukraine dans ces domaines; se félicite de l'intégration des efforts de lutte contre la corruption en tant que partie intégrante des trois feuilles de route;

Or. en

Amendement 219
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle que, conformément aux principes démocratiques largement reconnus et à la constitution de l'Ukraine, des élections ne peuvent pas être organisées en temps de guerre et sous la loi martiale, notamment lorsque des millions d'Ukrainiens ont été déplacés; souligne que, pour être conformes aux normes internationales, les élections démocratiques nécessitent un délai suffisant pour l'information et la préparation;

Or. en

Amendement 220
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne qu'à la lumière des avancées sans précédentes réalisées par l'Ukraine dans son cheminement vers l'adhésion, il est nécessaire d'ancrer et de consolider les réformes dans des

transformations sociétales et politiques plus larges pour garantir la durabilité, la mise en œuvre et l'efficacité maximale des réformes adoptées, y compris le bon fonctionnement et l'indépendance à long terme des institutions publiques;

Or. en

Amendement 221
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle que le mécanisme de conditionnalité de l'Union exige non seulement des engagements formels, mais également des résultats vérifiables et durables dans la lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 222
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite l'Ukraine à maintenir cette cadence en accordant une attention particulière à la qualité, la durabilité et l'irréversibilité desdites réformes;

Or. en

Amendement 223
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. relève avec une vive inquiétude qu'en dépit du soutien continu de l'Union et de la création d'institutions officielles de lutte contre la corruption, ce phénomène demeure généralisé en Ukraine, où la volonté politique de démanteler les réseaux d'influence oligarchique profondément enracinés est limitée; souligne que la perception publique ainsi que les évaluations indépendantes, y compris l'indice de perception de la corruption et les rapports de la Cour des comptes européenne, confirment que les progrès sont au point mort et que les institutions clés manquent d'une véritable indépendance et d'un pouvoir d'exécution; met en garde quant à la persistance d'un niveau d'impunité élevé, ce qui compromet fondamentalement l'éligibilité de l'Ukraine à une adhésion à l'Union; insiste pour qu'aucune nouvelle mesure ne soit prise dans le cadre du processus de négociation tant que l'Ukraine n'aura pas démontré qu'elle déploie des efforts crédibles et soutenus pour lutter contre la corruption, garantir l'indépendance judiciaire et assurer une responsabilité significative;

Or. en

Amendement 224
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite les autorités ukrainiennes à

préserver et à renforcer l'unité politique au sein du pays tout en faisant face à l'agression en cours menée par la Russie, en mettant fin aux procédures judiciaires et aux sanctions engagées de façon inopinée et contestable à l'encontre des principaux représentants politiques de l'opposition, en s'abstenant d'en engager de nouvelles, en garantissant le pluralisme parlementaire et en entamant une coopération constructive avec les partis politiques au sein la Rada; demande que le pluralisme des médias soit garanti conformément aux principes et aux valeurs démocratiques; suggère une nouvelle fois, compte tenu du processus d'adhésion de l'Union, de lever toutes les restrictions imposées aux déplacements à l'étranger de membres de la Rada d'Ukraine;

Or. en

Amendement 225
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. se dit préoccupé quant à la paralysie de la Cour constitutionnelle ukrainienne (CCU) et prie instamment les autorités compétentes de nommer d'urgence les juges restants; souligne qu'il est nécessaire de pourvoir rapidement les postes vacants au sein du Conseil supérieur de la justice (CSJ) pour atteindre un quorum; invite l'Ukraine à approuver dans les meilleurs délais une stratégie de réforme à moyen terme du pouvoir judiciaire et de la Cour constitutionnelle, assortie d'un plan d'action; demande une révision des pratiques internes de la CCU afin de

remédier aux ingérences internes, y compris grâce à l'adoption d'un code d'éthique à l'attention des juges de la CCU;

Or. en

Amendement 226
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. souligne qu'il importe de respecter le rôle et de renforcer les capacités de la Rada d'Ukraine; s'engage à continuer de soutenir la Rada dans les efforts consentis actuellement afin de mettre en œuvre des réformes institutionnelles ayant pour but, entre autres, d'accroître sa capacité législative, la qualité de ses lois, le contrôle politique de l'exécutif ainsi que la transparence et la responsabilité envers les citoyens;

Or. en

Amendement 227
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. prend acte des progrès réalisés par l'Ukraine en matière de réforme de l'état de droit, du système judiciaire et de l'administration publique; demande que des efforts approfondis et durables soient consentis afin de permettre à l'Ukraine d'avancer de façon décisive sur cette voie, qui reste essentielle pour la progression

de l'Ukraine dans le processus d'élargissement;

Or. en

Amendement 228
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. se félicite de l'adoption de la législation relative à l'élaboration des lois qui, d'après la Commission, permettra l'instauration d'un processus législatif renforcé après la levée de la loi martiale;

Or. en

Amendement 229
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quinquies. salue le travail accompli par la Commission électorale centrale ukrainienne dans la mise à jour du registre électoral, tout en relevant que des élections ne peuvent être organisées tant que la loi martiale est en vigueur dans le pays du fait de la guerre d'agression menée par la Russie; relève que les défis inhérents aux prochaines élections en Ukraine découlent du déplacement des populations, aussi bien à l'intérieur du pays que vers l'étranger en tant que réfugiés, ainsi que du risque d'ingérence malveillante de la part de la Russie; invite la Commission, le Conseil de l'Europe et l'OSCE à continuer de fournir une

assistance adéquate à cet égard;

Or. en

Amendement 230
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à l'Ukraine de ***régler les problèmes*** qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne qu'il ***faut améliorer*** l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption;	6. demande à l'Ukraine de ***mettre en œuvre de véritables réformes judiciaires globales qui s'attaquent aux causes profondes*** qui empêchent le développement du système judiciaire***, en garantissant un alignement sur les normes de l'Union et en évitant de procéder à des modifications cosmétiques susceptibles d'entraver l'adhésion à l'Union, en mettant particulièrement l'accent sur la préservation de l'indépendance institutionnelle de la Haute Commission de qualification des juges***; souligne qu'il ***est nécessaire et urgent d'améliorer davantage*** l'indépendance de la justice***, notamment au moyen d'une sélection transparente et fondée sur le mérite, y compris au sein des organes de gouvernance judiciaire avec le concours d'experts indépendants,*** et la lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 231
Merja Kyllönen, Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à l'Ukraine de régler les	6. demande à l'Ukraine de régler les

problèmes qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne qu'il faut améliorer l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption;

problèmes qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne qu'il faut améliorer l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption; ***invite l'Ukraine à privilégier l'indépendance du système judiciaire en protégeant les nominations du système judiciaire contre toute influence politique, en allouant davantage de ressources aux réformes judiciaires et en mettant en œuvre le plan d'action réformé pour les institutions de lutte contre la corruption, dans le but de garantir leur indépendance et leur transparence, conformément aux normes de l'Union;***

Or. en

Amendement 232
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à l'Ukraine de régler les problèmes qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne qu'il faut améliorer l'indépendance de la justice ***et*** la lutte contre la corruption;	6. demande à l'Ukraine de régler les problèmes qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne qu'il faut améliorer l'indépendance de la justice**,** la lutte contre la corruption ***et les intérêts personnels, ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent, et limiter l'influence excessive des oligarques***;

Or. en

Amendement 233
Sergey Lagodinsky

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à l'Ukraine de régler ***les problèmes qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne qu'il faut améliorer l'indépendance*** de la justice et ***la*** lutte contre la corruption;	6. demande à l'Ukraine de régler ***les défis persistants en matière d'indépendance*** de la justice et ***de*** lutte contre la corruption ***à haut niveau, notamment grâce à des procédures de nomination dépolitisées, à de véritables garanties en matière d'intégrité judiciaire et à des mécanismes renforcés de surveillance internationale pour prévenir la justice sélective***;

Or. en

Amendement 234
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à l'Ukraine de régler les problèmes qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne ***qu'il faut améliorer l'indépendance de la justice et*** la lutte contre la corruption;	6. demande à l'Ukraine de régler les problèmes qui empêchent le développement du système judiciaire; souligne ***que le renforcement de l'état de droit et l'intensification de*** la lutte contre la corruption ***sont indispensables pour renforcer la confiance du public et faire avancer le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union***;

Or. en

Amendement 235
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à l'Ukraine de régler les problèmes qui empêchent le	6. demande à l'Ukraine de régler les problèmes qui empêchent le

développement du système judiciaire; souligne qu'il faut améliorer l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption;	développement du système judiciaire; souligne qu'il faut améliorer ***davantage*** l'indépendance de la justice et ***intensifier*** la lutte contre la corruption;

Or. sv

Amendement 236
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. se dit préoccupé que, d'après une enquête menée par Info Sapiens à la demande de l'Agence nationale de prévention de la corruption entre septembre et novembre 2024 auprès de la population et d'entreprises, près de 70 % des Ukrainiens estiment que le niveau de corruption s'est aggravé; relève que parmi la population, la corruption est considérée comme le deuxième problème social le plus urgent et que les secteurs considérés comme étant les plus corrompus sont le pouvoir judiciaire, les douanes et le contrôle des frontières; relève que les entreprises mettent en avant les douanes, la délivrance de permis, l'exploitation minière et les marchés publics dans le domaine de la construction et de la réparation des routes;

Or. en

Amendement 237
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. salue les efforts consentis par l'Ukraine en vue d'améliorer les procédures de concours et d'examen de l'intégrité des juges, y compris l'approbation par le CSJ d'indicateurs communs en matière d'intégrité et d'éthique pour les juges et les candidats; met en exergue des incohérences dans les pratiques de la CSJ et de la Cour suprême s'agissant de la responsabilité disciplinaire des juges; met en garde contre d'éventuels revers dans la réforme judiciaire si la transparence et l'intégrité ne sont pas garanties à tous les niveaux du processus de sélection des juges;

Or. en

Amendement 238
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne qu'il importe de garantir l'indépendance de la Haute Commission de qualification des juges vis-à-vis de l'influence politique et invite l'Ukraine à continuer d'inclure des experts internationaux dans la commission de sélection chargée de nommer les membres de la Haute Commission de qualification des juges pour garantir une sélection transparente et fondée sur le mérite, améliorer la qualité et l'intégrité du système judiciaire et renforcer la confiance que lui accorde le public;

Or. en

Amendement 239
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne l'importance d'adhérer aux engagements souscrits au titre d'accords internationaux, tels que ceux souscrits auprès du Fonds monétaire international (FMI), notamment concernant la réforme des organes de gouvernance judiciaire tels que la CSJ et la Haute Commission de qualification des juges, pour démontrer l'engagement de l'Ukraine à mettre en place un système judiciaire solide et indépendant;

Or. en

Amendement 240
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. encourage l'Ukraine à continuer de recourir à l'aide d'experts internationaux dans le cadre du développement et du renforcement des capacités pour des fonctions essentielles de l'état de droit et de l'administration publique, où le risque de corruption est élevé, y compris dans le cadre des efforts de lutte contre la corruption, en garantissant l'indépendance du pouvoir judiciaire, une réforme de l'administration publique et des organismes chargés des marchés publics;

Or. en

Amendement 241
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. appelle de ses vœux l'instauration en urgence d'un cadre juridique permettant la confiscation totale et irréversible des avoirs souverains russes gelés ainsi que l'allocation de ces fonds à la reconstruction de l'Ukraine et à l'indemnisation des dégâts causés par la guerre, conformément au droit international et aux principes juridiques en vigueur en matière de responsabilité d'un État;

Or. en

Amendement 242
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. relève que malgré l'amélioration du cadre législatif, le système judiciaire reste l'un des secteurs les plus vulnérables à la corruption et à l'ingérence politique, comme en témoignent les nombreux cas de corruption à grande échelle et d'influence indue dans le fonctionnement des tribunaux et des institutions judiciaires, y compris au sein de la CCU et de la Haute Commission de qualification des juges; souligne qu'il est indispensable de garantir la transparence, l'intégrité et la responsabilité du système judiciaire, tant dans la loi que dans la pratique, afin de restaurer la confiance du public, qui reste parmi la plus faible à

l'égard des institutions publiques;

Or. en

Amendement 243
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. prie instamment les autorités ukrainiennes à renforcer davantage la mise en œuvre de procédures de sélection transparente et fondée sur le mérite pour les procureurs à des postes de direction, y compris grâce à des contrôles rigoureux de l'intégrité et à l'instauration d'un cadre disciplinaire solide au sein du système judiciaire;

Or. en

Amendement 244
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. relève que les recettes provenant des bénéfices exceptionnels sont insuffisantes et que la crédibilité des sanctions dépend de leur application et des réparations;

Or. en

Amendement 245
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. relève avec inquiétude la grave pénurie de juges, la charge de travail excessive dans la plupart des tribunaux, les lacunes significatives de financement ainsi que la répartition inégale des affaires entre les juges, ce qui a une incidence néfaste sur l'efficacité et la qualité des procédures judiciaires et sur l'accès des citoyens à la justice; souligne qu'il est nécessaire de réduire la charge de travail en recourant à des mécanismes de médiation et de filtrage procédural;

Or. en

Amendement 246
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. prie instamment l'Union et ses États membres de soutenir la création d'un tribunal spécial pour les crimes d'agression contre l'Ukraine, qui comblerait les lacunes juridiques existantes et garantirait la responsabilité des plus hauts dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie;

Or. en

Amendement 247
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. relève que d'après l'indice de perception de la corruption de 2024 de Transparency International, l'Ukraine se positionne à la 105e place sur 180 pays (35/100 points);

Or. en

Amendement 248
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quinquies. souligne que l'amélioration de l'éducation judiciaire est un facteur clé pour la réussite de la réforme judiciaire et constitue un élément indispensable pour remédier aux graves pénuries de personnel dans le système judiciaire; appelle de ses vœux la réforme et la modernisation du système obsolète de formation judiciaire, y compris la révision du programme de formation et des méthodes pédagogiques, ainsi qu'une restructuration de l'École nationale de la magistrature;

Or. en

Amendement 249
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quinquies. appelle de ses vœux

	l'instauration de la commission d'indemnisation pour l'Ukraine pour enregistrer et examiner les demandes d'indemnisation liées aux dommages causés par l'agression de la Russie, ainsi que des voies de recours justes et efficaces;

Or. en

Amendement 250
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 6 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 sexies. souligne qu'il est nécessaire de parachever la transition numérique au sein des tribunaux, y compris en allouant des ressources financières adéquates et en formant le personnel;

Or. en

Amendement 251
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption et de contrôleurs indépendants chargés d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption lors des enquêtes pour corruption; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de	7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption et de contrôleurs indépendants chargés d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption lors des enquêtes pour corruption; ***salue le début des travaux et invite l'Agence nationale pour la***

procédure pénale; se félicite de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des avoirs pour la période 2024-2025 et des mesures qui y sont liées;

prévention de la corruption à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la corruption dans le domaine de la gestion des ressources naturelles; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de procédure pénale; se félicite de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des avoirs pour la période 2024-2025 et des mesures qui y sont liées; ***salue la décision des autorités ukrainiennes d'augmenter les effectifs du parquet spécialisé dans les affaires environnementales relevant du parquet général;***

Or. en

Amendement 252
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption et ***de contrôleurs indépendants chargés*** d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption lors des enquêtes pour corruption; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de procédure pénale; ***se félicite de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des avoirs pour la période 2024-2025 et des mesures qui y sont liées;***	7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption ***(NACP)*** et ***le lancement de l'audit indépendant ayant pour but*** d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption ***(NABU)*** lors des enquêtes pour corruption; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de procédure pénale***, qui améliorera l'efficacité de la lutte contre la corruption***; ***note plus particulièrement l'amélioration significative du cadre juridique de la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité; prend acte de l'augmentation du nombre de décisions rendues par la Haute Cour anticorruption d'Ukraine (HACC), ainsi que du nombre d'actes d'accusation soumis par le NABU et le parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO) à la HACC, ce qui***

témoigne des progrès constants réalisés en ce qui concerne les activités de poursuites judiciaires;

Or. en

Amendement 253
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption et de contrôleurs indépendants chargés d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption lors des enquêtes pour corruption; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de procédure pénale; se félicite de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des avoirs pour la période 2024-2025 et des mesures qui y sont liées;	7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption et de contrôleurs indépendants chargés d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption lors des enquêtes pour corruption; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de procédure pénale; se félicite de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des avoirs pour la période 2024-2025 et des mesures qui y sont liées; ***relève qu'il est toujours nécessaire de procéder d'urgence à une réforme de l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs (ARMA) et demande dès lors l'adoption rapide du projet de loi nº 12374-d, qui prévoit de réformer l'ARMA;***

Or. en

Amendement 254
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*

7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption et de contrôleurs indépendants chargés d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption lors des enquêtes pour corruption; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de procédure pénale; se félicite de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des avoirs pour la période 2024-2025 et des mesures qui y sont liées;	7. salue la nomination d'un nouveau responsable à la tête de l'Agence nationale de prévention de la corruption et de contrôleurs indépendants chargés d'évaluer l'efficacité du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption lors des enquêtes pour corruption; salue l'entrée en vigueur du code pénal modifié et du code de procédure pénale; se félicite de l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des avoirs pour la période 2024-2025 et des mesures qui y sont liées; ***se félicite de l'augmentation des enquêtes portant sur la corruption à grande échelle;***

Or. en

Amendement 255
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. prend acte de l'augmentation du nombre de décisions rendues par la Haute Cour anticorruption d'Ukraine (HACC), ainsi que du nombre d'actes d'accusation soumis par le Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption (NABU) et le parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO) à la HACC, ce qui témoigne des progrès constants dans les activités de poursuites judiciaires; relève la pénurie de juges au sein de la HACC et souligne qu'il importe de lancer de façon transparente un autre concours à l'intention des juges et de leur fournir des ressources suffisantes;

Or. en

Amendement 256
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne qu'il est nécessaire pour l'Ukraine de veiller à l'indépendance de la Haute Cour anticorruption d'Ukraine en lançant un autre concours à l'intention des juges et en s'assurant que celui-ci se déroule en toute transparence ainsi qu'en veillant à ce que la HACC soit dotée des moyens nécessaires pour son bon fonctionnement, notamment suffisamment de personnel pour la charge de travail ainsi que les locaux nécessaires;

Or. en

Amendement 257
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne qu'il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de procureur général; souligne l'importance de renforcer l'indépendance institutionnelle du parquet tout en limitant également les pouvoirs excessifs actuellement conférés au procureur général;

Or. en

Amendement 258
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se félicite du rétablissement des procédures de déclaration des avoirs et d'accès du public à ces informations, de l'amélioration des réglementations en matière de conflit d'intérêts ainsi que de l'indépendance institutionnelle de l'office du procureur spécialisé dans la lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 259
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. relève que les sièges de la commission de sélection judiciaire pour la Haute Commission de qualification des juges auparavant détenus par des experts internationaux seront désormais pourvus par des représentants d'institutions n'ayant pas fait l'objet des réformes envisagées en matière d'intégrité, partant, l'intégrité du processus de réforme des institutions judiciaires et des procédures de nominations y afférentes pourrait être compromise;

Or. en

Amendement 260
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. se félicite de l'adoption de la loi relative au lobby dans le cadre du plan d'action de désoligarchisation; souligne qu'une nouvelle stratégie globale de désoligarchisation associant les experts nationaux et internationaux ainsi que les organisations de la société civile s'avère nécessaire;

Or. en

Amendement 261
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. encourage les autorités ukrainiennes à poursuivre leurs travaux de réforme de la gouvernance des entreprises publiques conformément aux lignes directrices de l'OCDE, afin de réduire au minimum le risque de favoritisme et de prévenir la corruption, y compris en publiant des données relatives à la propriété effective de l'ensemble des entreprises publiques et en s'assurant que les principales entreprises publiques sont dotées d'un conseil d'administration indépendant et paritaire entre les genres;

Or. en

Amendement 262
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. encourage l'Ukraine à préserver l'indépendance et l'efficacité des institutions de lutte contre la corruption, et notamment du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO), ***en*** veillant à ce que les procédures de nomination soient transparentes et à ce que ces organismes soient protégés de toute influence politique; félicite l'Ukraine d'avoir ***augmenté*** les effectifs du SAPO;	8. encourage l'Ukraine à préserver l'indépendance et l'efficacité des institutions de lutte contre la corruption, et notamment le parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO), ***en lui accordant une plus grande indépendance vis-à-vis du parquet général, et le Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption (NABU), en lui assurant un accès rapide et constant à l'expertise de police scientifique et à des moyens d'écoute téléphonique autonomes, ainsi qu'en*** veillant à ce que les procédures de nomination soient transparentes et à que ces organismes soient protégés de toute influence politique; félicite l'Ukraine d'avoir ***cherché à augmenter*** les effectifs du SAPO;

Or. en

Amendement 263
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. encourage l'Ukraine à préserver l'indépendance et l'efficacité des institutions de lutte contre la corruption, et notamment du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO), en veillant à ce que les procédures de nomination soient transparentes et à ce que ces organismes soient protégés de toute influence politique; ***félicite l'Ukraine d'avoir augmenté les effectifs du SAPO;***	8. encourage l'Ukraine à préserver l'indépendance et l'efficacité des institutions de lutte contre la corruption, et notamment du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO), en veillant à ce que les procédures de nomination soient transparentes et à ce que ces organismes soient protégés de toute influence politique***, notamment s'agissant du SAPO, en lui accordant une plus grande indépendance vis-à-vis du parquet général et du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption (NABU), en garantissant un accès en temps opportun et durable à l'expertise médico-légale et à des moyens d'écoute téléphonique***

autonomes;

Or. en

Amendement 264
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. encourage l'Ukraine à préserver l'indépendance et l'efficacité des institutions de lutte contre la corruption, et notamment du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO), en veillant à ce que les procédures de nomination soient transparentes et à ce que ces organismes soient protégés de toute influence politique; félicite l'Ukraine d'avoir augmenté les effectifs du SAPO;	8. encourage l'Ukraine à préserver l'indépendance et l'efficacité des institutions de lutte contre la corruption, et notamment du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO), en veillant à ce que les procédures de nomination soient transparentes et à ce que ces organismes soient protégés de toute influence politique; félicite l'Ukraine d'avoir augmenté les effectifs du SAPO; ***note que l'augmentation des effectifs nécessite un soutien financier et technique proportionné;***

Or. en

Amendement 265
Sergey Lagodinsky

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. encourage l'Ukraine à continuer de promouvoir la numérisation des services publics, des marchés publics et des procédures judiciaires afin d'accroître la transparence, de réduire les risques de corruption et de faciliter l'accès des citoyens à la justice et aux services;

Or. en

Amendement 266
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. demande instamment de renforcer les efforts en matière de recouvrement d'avoirs en adoptant et en veillant à la mise en œuvre de la réforme de l'Agence pour le recouvrement et la gestion des avoirs (ARMA), conformément au plan de facilité pour l'Ukraine;

Or. en

Amendement 267
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. demande à l'Ukraine d'adopter le projet de loi relatif au contournement et à l'évasion des sanctions, conformément aux bonnes pratiques de la directive de l'Union pertinente;

Or. en

Amendement 268
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

8 quater. souligne l'importance de poursuivre la réforme du contrôle financier, y compris en améliorant les performances de surveillance du service d'audit de l'État et en mettant correctement en œuvre la réforme de la Chambre des comptes pour protéger les dépenses nationales;

Or. en

Amendement 269
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prend acte des conclusions de l'addendum au deuxième rapport de conformité adopté par le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe le 22 novembre 2024, selon lesquelles l'Ukraine a mis en œuvre de façon satisfaisante ou traité de manière satisfaisante 18 des 31 recommandations figurant dans ce rapport; encourage l'Ukraine à mettre pleinement en œuvre les autres recommandations;	9. prend acte des conclusions de l'addendum au deuxième rapport de conformité adopté par le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe le 22 novembre 2024, selon lesquelles l'Ukraine a mis en œuvre de façon satisfaisante ou traité de manière satisfaisante 18 des 31 recommandations figurant dans ce rapport; encourage l'Ukraine à mettre pleinement en œuvre les autres recommandations***, notamment en introduisant un système d'affectation aléatoire des affaires aux différents procureurs, en définissant avec davantage de précision les infractions disciplinaires liées à la conduite des procureurs et au respect des normes éthiques, ainsi qu'en élargissant l'éventail des sanctions disciplinaires disponibles pour garantir une proportionnalité et une efficacité accrue, en tenant compte de la situation particulière de l'Ukraine***;

Or. en

Amendement 270

Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***prend acte des*** conclusions de l'addendum au deuxième rapport de conformité adopté par le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe le 22 novembre 2024, ***selon lesquelles*** l'Ukraine ***a mis*** en œuvre ***de façon satisfaisante ou traité de manière satisfaisante 18 des 31 recommandations figurant dans ce rapport; encourage l'Ukraine*** à mettre pleinement en œuvre ***les autres*** recommandations;	9. ***déplore les*** conclusions de l'addendum au deuxième rapport de conformité adopté par le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe le 22 novembre 2024, ***qui montre clairement que*** l'Ukraine ***n'est pas parvenue*** à mettre pleinement en œuvre ***un nombre substantiel de*** recommandations***, ce qui confirme qu'elle n'est à ce jour pas prête pour une adhésion à l'Union***;

Or. en

Amendement 271
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. rappelle que l'Ukraine est un partenaire clé, résilient et fiable de l'Union dans le cadre de la lutte contre la manipulation d'information et l'ingérence menées de l'étranger, les menaces hybrides et la guerre hybride, à la fois comme cible et comme objet de manipulation de l'information; invite l'Union et les États membres à redoubler leurs efforts afin de combattre la désinformation russe à propos de la guerre, de renforcer les compétences numériques, de promouvoir des discours fondés sur des faits et de tenir les plateformes de médias sociaux responsables de la diffusion de contenus préjudiciables en appliquant strictement la législation sur les services numériques;

demande à l'Union et à ses États membres de renforcer la communication stratégique de l'Union, notamment pour affirmer publiquement le rôle prépondérant joué par l'Union dans le soutien à l'Ukraine au vu des affirmations qui tentent de minimiser sa contribution, pour lutter contre les menaces hybrides et les activités relevant de «zones grises» et pour empêcher toute ingérence russe dans les processus politiques et électoraux et les autres processus démocratiques en Ukraine et en Europe;

Or. en

Amendement 272
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. exprime sa préoccupation face à la législation ukrainienne relative à la «collaboration» et sa mise en œuvre, et prend note des informations fournies par la société civile ukrainienne concernant des procédures par contumace et le manque de preuves factuelles dans les affaires judiciaires; encourage à cet égard les autorités ukrainiennes à garantir le respect des droits fondamentaux, à restreindre le pouvoir discrétionnaire des autorités chargées des enquêtes, à opérer une distinction claire entre les éléments constitutifs des crimes et à mettre au point une approche unifiée pour les agences de répression chargées des affaires au titre des articles 111-1 et 111-2 du code pénal; souligne que la réussite de la réintégration des territoires ukrainiens libérés dépendra d'une législation ukrainienne complète relative à la

poursuite des personnes impliquées dans le collaborationnisme et sa mise en application;

Or. en

Amendement 273
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. prie instamment l'Ukraine de privilégier le renforcement de l'état de droit et la poursuite de la réforme judiciaire et de la lutte contre la corruption; encourage fermement l'Union européenne et les États membres à redoubler d'efforts et à accorder un soutien en ce sens; souligne que les progrès réalisés dans ces domaines détermineront non seulement l'avancée du processus d'adhésion à l'Union, mais aussi le succès de la reconstruction et de la reprise, dans la mesure où un état de droit solide garantit la transparence et la responsabilité du processus et améliore le climat d'investissement et la confiance des partenaires économiques; relève quelques lacunes graves en matière de protection des lanceurs d'alerte et recommande l'adoption d'une législation efficace en matière de protection des lanceurs d'alerte, conformément à l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 274
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. exhorte l'Ukraine à réglementer les avoirs virtuels en adoptant une législation complète, en désignant une autorité de surveillance, en procédant à une évaluation des risques et en soutenant la détection des crimes financiers impliquant des avoirs virtuels; se félicite à cet égard que la Rada ait récemment adopté le projet de loi nº 11290 et prie instamment pour que le projet de loi nº 12207 soit adopté, lequel prévoit, entre autres, l'introduction de systèmes européens de certification de cybersécurité dans le but d'aligner la législation ukrainienne sur les normes de l'Union;

Or. en

Amendement 275
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. demande l'adoption d'une approche tenant compte de la dimension de genre dans la planification et la mise en œuvre des réformes, notamment dans les domaines du judiciaire, de l'administration publique et de la lutte contre la corruption; souligne qu'il est important d'accroître la représentation des femmes et des minorités dans les institutions démocratiques ukrainiennes et dans le cadre du processus de reconstruction post-conflit;

Or. en

Amendement 276
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. salue la capacité de l'Ukraine à garantir la continuité et la réforme du système scolaire, notamment au moyen d'outils numériques, de programmes soutenus par l'Union et du développement d'infrastructures publiques résilientes; encourage la Commission à élargir le soutien accordé aux étudiants et aux établissements ukrainiens au titre des programmes Erasmus+, Horizon Europe et EU4Youth;

Or. en

Amendement 277
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne toutefois que le fait de se concentrer uniquement sur une mise en œuvre programmatique ne suffit pas; se dit préoccupé quant aux conclusions de l'indice de perception de la corruption de 2024 de Transparency International, selon lesquelles de nombreuses réformes en Ukraine ne sont mises en œuvre que de manière formelle, ou que leur mise en œuvre est délibérément retardée;

Or. en

Amendement 278
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec,

Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. note que les documents relatifs à l'état actuel de la politique de lutte contre la corruption expirent en 2025, et souligne qu'il est nécessaire de mettre au point un programme national de lutte contre la corruption, qui tiendrait compte de l'avis de la société civile et fixerait des objectifs ambitieux, des critères clairs et des délais pertinents;

Or. en

Amendement 279
Sergey Lagodinsky

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne qu'il est important de s'assurer que toute réforme constitutionnelle ou institutionnelle future, y compris les réformes électorales et de décentralisation, est menée de manière transparente et inclusive, dans le respect des recommandations de la Commission de Venise;

Or. en

Amendement 280
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Urmas Paet, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. salue la ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale ainsi que l'introduction des amendements correspondants dans son code pénal;

Or. en

Amendement 281
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. encourage l'Ukraine à revoir à la hausse le nombre de juges au sein de la Haute Cour anticorruption d'Ukraine (HACC);

Or. en

Amendement 282
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. prie instamment la Rada d'adopter une législation relative à la Cour constitutionnelle, dans le droit fil des avis de la Commission de Venise, pour garantir une procédure de sélection transparente comptant sur la participation d'experts internationaux et d'une majorité parlementaire des deux tiers pour les nominations;

Or. en

Amendement 283
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. encourage l'amélioration des capacités d'exécution de la loi dans le cadre des enquêtes financières, notamment en mettant au point une orientation méthodologique et en définissant plus précisément les rôles afin de renforcer les capacités d'enquête, y compris en réponse au recours accru à des mules financières;

Or. en

Amendement 284
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Urmas Paet, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. prie instamment la Commission d'inclure l'Ukraine dans la boîte à outils récemment mise au point par l'Union en matière d'état de droit, afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité des réformes démocratiques en amont de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 285
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. relève l'incidence de la guerre d'agression menée par la Russie sur le système judiciaire ukrainien, en particulier la poursuite en justice des collaborateurs qui représente une lourde charge et mobilise une partie considérable de la capacité judiciaire; encourage à cet égard les autorités ukrainiennes à concentrer leurs efforts en matière de poursuite judiciaire sur les affaires les plus importantes de collaboration qui portent atteinte à la sécurité de l'État, conformément à la quatrième convention de Genève et aux garanties de procès équitable; encourage également les autorités judiciaires ukrainiennes à veiller à ce que les données pertinentes relatives à ces affaires soient accessibles au public;

Or. en

Amendement 286
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027***, qui vise à harmoniser*** la législation;	10. se félicite de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux, ***y compris les droits des personnes appartenant aux minorités nationales,*** malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027 ***et encourage l'Ukraine à allouer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre, ainsi qu'à la mise en œuvre de*** la législation ***nationale en lien avec les droits des personnes appartenant aux minorités nationales; demande à l'Ukraine d'assurer un dialogue régulier,***

significatif et constant avec les représentants des minorités nationales, y compris en vue de la mise en œuvre du plan d'action;

Or. en

Amendement 287
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***se félicite de l'engagement pris par*** l'Ukraine ***de respecter*** les droits fondamentaux malgré ***la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue*** l'adoption ***récente*** du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027***, qui vise à harmoniser la législation*** ukrainienne ***en fonction*** des normes européennes;	10. ***se déclare profondément préoccupé quant au fait que*** l'Ukraine ***ne respecte toujours pas*** les droits fondamentaux***, notamment la liberté de religion, la liberté d'expression et la protection des minorités,*** malgré l'adoption du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027***; rapporte que les actions de l'État à l'encontre de l'Église orthodoxe*** ukrainienne***, la répression de la dissidence et les pratiques discriminatoires à l'encontre des minorités nationales mettent en lumière des problèmes systémiques qui vont à l'encontre*** des normes européennes***; insiste sur le fait que de telles violations sont incompatibles avec les valeurs et les obligations liées à l'adhésion à l'Union et qu'elles doivent faire l'objet d'une réponse globale et immédiate***;

Or. en

Amendement 288
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes;	10. se félicite de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes; ***demande que des efforts spécifiques soient consentis pour promouvoir l'égalité de genre, y compris des mesures pour combattre les violences sexistes, et pour assurer la pleine participation des femmes à la vie publique et à la reconstruction après la guerre;***

Or. en

Amendement 289
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes;	10. se félicite de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes ***et encourage l'Ukraine à entreprendre sa mise en œuvre***;

Or. en

Amendement 290
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***se félicite*** de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; ***salue*** l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes;	10. ***prend acte*** de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; ***prend note de*** l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes;

Or. en

Amendement 291
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***se félicite*** de l'engagement pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes;	10. ***salue la déclaration d'engagement*** pris par l'Ukraine de respecter les droits fondamentaux malgré la guerre d'agression actuellement menée par la Russie; salue l'adoption récente du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027, qui vise à harmoniser la législation ukrainienne en fonction des normes européennes;

Or. en

Amendement 292
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. rappelle que la protection de la liberté de religion et de conviction, telle qu'elle est consacrée à l'article 10 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, est une condition non négociable pour adhérer à l'Union; condamne fermement la campagne actuelle de pression de l'État contre l'Église orthodoxe ukrainienne (UOC), notamment la détention et l'intimidation du clergé, la fermeture de lieux de culte et l'adoption d'une législation visant à interdire ou à restreindre sévèrement ses activités; rappelle qu'une telle répression ciblée d'une communauté religieuse n'a pas sa place au sein d'un pays aspirant à adhérer à l'Union; insiste sur le fait que l'Ukraine doit cesser immédiatement toutes les mesures discriminatoires sous couvert de sécurité nationale et aligner pleinement ses pratiques sur les obligations internationales en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 293
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. estime qu'il convient de lutter contre la manipulation de l'information et renforcer la résilience démocratique;
	reconnaît le rôle de l'Ukraine qui est en première ligne d'une guerre hybride, en particulier dans le domaine de la sécurité de l'information;
	souligne l'importance de la coopération stratégique entre l'Ukraine et l'Union dans la lutte contre la manipulation de

l'information et les ingérences étrangères (FIMI), notamment par la mise en œuvre des engagements conjoints en matière de sécurité du 7 mars 2024 ;

salue l'importance de l'engagement actif de l'Ukraine dans le Bouclier européen de la démocratie;

demande que l'Ukraine, en tant que pays candidat à l'adhésion à l'Union, participe pleinement à l'initiative du Bouclier européen de la démocratie et souligne que l'adhésion future de l'Ukraine à l'Union renforcera la capacité de l'Union à répondre à la désinformation et aux menaces hybrides;

Or. en

Amendement 294
Emmanouíl Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se déclare préoccupé par les conclusions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies[1 bis], qui a rappelé que la loi ukrainienne de 2021 sur les peuples autochtones ne reconnaît que trois groupes, à savoir les Tatars de Crimée, les Karaïmes et les Krymchaks, en excluant d'autres groupes ethniques traditionnellement présents, tels que les 8 330 000 Russes, les 240 000 Grecs et personnes d'origine grecque, les 40 000 Gagaouzes orthodoxes, les 151 000 Roumains, les 156 000 Hongrois, les 144 000 Polonais, les 100 000 Arméniens et les 80 000 Lemkos; invite l'Ukraine à revoir son cadre pour la reconnaissance et la protection des minorités nationales conformément aux normes des Nations unies et aux

recommandations du Conseil de l'Europe;

[1 bis] ***CERD 2024, compte-rendu analytique, 113e session – Examen du respect par l'Ukraine de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.***

Or. el

Amendement 295
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. condamne fermement les agissements brutaux de la Fédération de Russie et de la Biélorussie à l'encontre des enfants ukrainiens, notamment les déplacements forcés, les expulsions, les adoptions illégales et la russification forcée; souligne que ces actes constituent une grave violation du droit international susceptible de relever du génocide au sens de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide; demande que des mesures soient prises pour que tous les enfants illégalement déportés soient renvoyés immédiatement, en toute sécurité et sans condition en Ukraine et que les auteurs de ces crimes soient traduits en justice;

Or. pl

Amendement 296
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. condamne avec la plus grande fermeté l'expulsion illégale et le transfert forcé d'enfants ukrainiens par la Fédération de Russie vers la Russie et la Biélorussie, en violation du droit humanitaire international; rappelle que de tels actes peuvent constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, comme l'ont démontré les enquêtes internationales; prie instamment l'Union et ses États membres de soutenir tous les efforts juridiques et humanitaires visant à garantir le retour en toute sécurité de ces enfants et de veiller à ce que les responsables soient tenus de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 297
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. reconnaît les difficultés rencontrées pour maintenir un accès sans entrave à des médias pluralistes en Ukraine suite à la guerre d'agression de la Russie, notamment à cause de l'effondrement du marché publicitaire, des fermetures de médias dues à des problèmes financiers et de sécurité, des problèmes liés aux coupures d'électricité et la pénurie de personnel dans le secteur liée à la mobilisation; encourage, en dépit de ces difficultés, toutes les parties prenantes à promouvoir le pluralisme des médias comme élément essentiel du processus d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 298
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. regrette que la plus grande organisation représentant les intérêts de la minorité hongroise ait été exclue du Conseil des associations publiques des minorités nationales (communautés) d'Ukraine, qui a participé à l'élaboration du plan d'action en vue de la protection des droits des minorités nationales jusque 2027 et que, de ce fait, le plan ne reflète pas pleinement les préoccupations de toutes les communautés minoritaires vivant en Ukraine;

Or. en

Amendement 299
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. note le rôle important joué par la société civile ukrainienne dans le soutien aux processus de réformes nationales; insiste sur la nécessité d'associer la société civile à tous les domaines de la vie publique et politique, y compris au processus législatif; souligne l'importance de continuer les efforts pour préserver et renforcer le consensus politique national de l'Ukraine autour du parcours européen de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 300
Dan Barna, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. note le rôle important joué par la société civile ukrainienne dans le soutien aux processus de réformes nationales; insiste sur la nécessité d'associer la société civile à tous les domaines de la vie publique et politique, y compris au processus législatif; souligne l'importance de continuer les efforts pour préserver et renforcer le consensus politique national de l'Ukraine autour du parcours européen de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 301
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. demande aux autorités ukrainiennes de lever immédiatement toutes les restrictions imposées au dirigeant syndical Grigoriy Osovyi et de veiller à ce qu'aucun syndicaliste ne fasse l'objet d'un harcèlement judiciaire, d'une détention arbitraire ou d'une répression de la part de l'État ; prie instamment la Commission de surveiller activement la situation des droits du travail en Ukraine, en étroite coopération avec le SEAS, la CES et l'OIT;

Or. en

Amendement 302
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. reconnaît les risques grandissants de trafic d'êtres humains, en particulier de femmes et d'enfants, dans les situations de conflit et d'après conflit; demande aux autorités ukrainiennes, avec l'aide de l'Union, de renforcer les mécanismes de détection, et de coopérer avec la société civile afin d'assurer la protection et la réhabilitation des victimes dans le respect de la directive européenne de lutte contre la traite;

Or. en

Amendement 303
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se félicite des changements adoptés afin de réviser la législation sur les minorités nationales, notamment au sujet de la langue officielle, des médias et de l'éducation; insiste sur le besoin d'assurer la mise en œuvre de la réforme et d'allouer les ressources nécessaires à cette fin; se félicite de la création du conseil national des minorités le 31 mai 2024;

Or. en

Amendement 304
Sergey Lagodinsky

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne l'importance de garantir un environnement sûr et favorable aux organisations de la société civile, y compris aux défenseurs des droits de l'homme et aux militants LGBTQI+, et demande aux autorités ukrainiennes de prendre des mesures pour prévenir le harcèlement, les campagnes de diffamation et la violence à l'encontre des acteurs de la société civile;

Or. en

Amendement 305
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. demande la mise à jour de la stratégie pour les droits humains et la mise en place d'un plan d'action en vue de sa mise en œuvre;

Or. en

Amendement 306
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

10 ter. insiste sur le fait que, selon les critères de Copenhague, les pays souhaitant intégrer l'Union doivent garantir le respect des droits des minorités; note également que l'article 2 du traité sur l'Union européenne consacre les valeurs fondamentales de l'Union, y compris la protection des droits des minorités, et que l'article 49 dispose que les pays candidats doivent respecter ces valeurs; souligne que les droits des personnes appartenant aux minorités nationales doivent être protégés, conformément à la Constitution de l'Ukraine et aux engagements internationaux du pays: rappelle, en outre, que l'Ukraine est censée mettre en œuvre, de bonne foi, des accords bilatéraux pertinents avec les États membres de l'Union selon le cadre de négociation et les engagements pris par l'Ukraine en juin 2024;

Or. en

Amendement 307
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. condamne fermement les pratiques coercitives et abusives de conscription en Ukraine, y compris les détentions forcées, les maltraitances physiques et les traitements dégradants infligés aux personnes cherchant à éviter le service militaire; déplore le recours à la violence et à l'intimidation dans les efforts de recrutement, qui constituent des violations manifestes de la dignité humaine et des règles internationales en matière de droits humains; insiste sur le fait que de telles pratiques sont incompatibles avec les valeurs que l'Ukraine aspire à défendre

en tant que pays candidat; demande aux autorités ukrainiennes de mettre fin immédiatement à toute tactique de mobilisation illégale, de lancer des enquêtes indépendantes sur tous les abus signalés et de demander des comptes aux auteurs de ces actes;

Or. en

Amendement 308
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. se félicite des modifications apportées en juillet 2024 à la loi relative aux minorités nationales, qui prévoie des filières d'enseignement bilingue; demande la mise en place de programmes complets de formation des enseignants et l'adoption rapide du projet de loi anti-discrimination couvrant l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le handicap; demande que les recommandations de la Commission de Venise portant sur la loi relative aux minorités nationales fassent l'objet d'un examen plus approfondi et soient mises en œuvre;

Or. en

Amendement 309
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. soutient le renforcement de l'aide

de l'Union à l'Ukraine dans le domaine de la réadaptation physique et des soins prothétiques, en particulier pour les soldats blessés, les victimes de mines et les personnes amputées; insiste sur l'importance de développer un système national de prothèses et de réadaptation avec le soutien de l'Union et des États membres; encourage des partenariats avec des établissements médicaux européens, afin d'améliorer la capacité, la formation et l'accès à des équipements modernes;

Or. en

Amendement 310
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. demande à la Commission d'inclure systématiquement les syndicats et la société civile d'Ukraine dans l'élaboration et le suivi du soutien financier et des réformes de l'Union; insiste sur le fait que les principes du socle européen des droits sociaux et toutes les conventions pertinentes de l'Organisation internationale du travail (OIT) doivent être respectées tout au long processus de préadhésion;

Or. en

Amendement 311
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. encourage la modification du cadre législatif définissant le mandat du médiateur de l'Ukraine, afin de l'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union et de garantir le financement indépendant de l'institution;

Or. en

Amendement 312
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. demande à l'Ukraine de continuer à s'opposer fermement à toutes les formes de discrimination et à lutter intensément contre celles-ci;

Or. en

Amendement 313
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. encourage l'Ukraine à poursuivre son dialogue avec la Hongrie au sujet de la protection des minorités nationales;

Or. en

Amendement 314
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. s'inquiète profondément de l'érosion de la liberté des médias en Ukraine, comme l'illustre l'exemple de l'opération continue de télémarathon «United News» contrôlée par l'État; estime que s'il s'agissait dans un premier temps d'une mesure prise du fait de la guerre, le télémarathon est devenu un outil de diffusion des discours gouvernementaux, le plus souvent au détriment du journalisme indépendant et de la pluralité des médias; précise que selon des rapports, des médias d'opposition ont été exclus de cette opération, ce qui a conduit à une homogénéisation du paysage médiatique qui réprime la diversité des points de vue et les reportages critiques. est d'avis que de telles pratiques portent atteinte aux principes de la liberté d'expression et sont incompatibles avec les valeurs démocratiques défendues par l'Union; demande aux autorités ukrainiennes de rétablir un environnement médiatique pluraliste en garantissant l'égalité d'accès aux médias indépendants et d'opposition, en s'abstenant de toute censure et en respectant les normes les plus élevées en matière de liberté de la presse en tant que critère fondamental d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 315
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. se félicite de la ratification par l'Ukraine de la Convention d'Istanbul (juin 2023) et du déploiement d'un nombre important de centres de soutien aux survivants; reconnaît qu'il est difficile de maintenir un tel soutien en temps de guerre, mais souligne l'incidence néfaste de la guerre sur les tendances en matière de violence domestique et de violence sexiste ainsi que la nécessité d'y remédier; se félicite que l'Ukraine ait présenté au GREVIO son rapport étatique ainsi que des rapports parallèles de la société civile; encourage l'Ukraine à allouer un financement durable à la lutte contre la violence domestique et sexiste ainsi qu'à l'aide aux victimes, et à maintenir, à cet égard, une coopération étroite avec la société civile, tout en prenant acte des défis;

Or. en

Amendement 316
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. salue les projets de loi visant à améliorer les droits fondamentaux des personnes LGBTI+ et d'autres groupes marginalisés, tels que le projet de loi 5488 sur les crimes de haine, le projet de loi 12252 prévoyant l'union civile pour tous les couples ainsi que le projet de loi 9103 sur l'Institut des partenariats enregistrés; prie instamment les autorités de soumettre sans délai ces projets de loi au vote afin de se conformer à la jurisprudence de Cour européenne des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 317
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. demande à l'Union de renforcer son soutien en faveur des services psychosociaux et de réhabilitation en Ukraine, en particulier à l'intention des anciens combattants, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des enfants victimes de traumatismes; insiste sur le besoin de renforcer les programmes de santé mentale et d'assurer le rétablissement et la réintégration à long terme;

Or. en

Amendement 318
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. prie instamment les autorités ukrainiennes de prendre des mesures concrètes et vérifiables en vue de protéger la liberté d'expression, les droits des minorités et les droits des personnes LGBTQ+; insiste sur le fait que la protection des droits fondamentaux ne doit pas être subordonnée à des impératifs de sécurité ou de guerre;

Or. en

Amendement 319
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. souligne qu'il importe de respecter et de protéger les droits des personnes issues de diverses minorités ethniques, linguistiques, religieuses ou nationales;

Or. en

Amendement 320
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. prend note de l'adoption de la loi qui permettra aux paroisses orthodoxes d'Ukraine de se désaffilier de la juridiction de l'Église orthodoxe russe et de décider librement de leur nouvelle affiliation hiérarchique; note que les paroisses orthodoxes roumaines d'Ukraine ont présenté en août 2024 une demande de reconnaissance de l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine d'Ukraine» à laquelle peuvent adhérer les paroisses orthodoxes roumaines qui se désaffilient de la juridiction de l'Église orthodoxe russe; note avec inquiétude le communiqué de presse publié en octobre 2024 par l'Église orthodoxe roumaine selon lequel «les autorités ukrainiennes ont reporté de manière injustifiée et sine die, la reconnaissance légale de l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine

d'Ukraine», bien qu'elle remplisse toutes les conditions requises par la législation ukrainienne en vigueur»[1 bis]; demande aux autorités ukrainiennes d'enregistrer, sans plus tarder, l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine d'Ukraine»;

[1 bis] https://stirileprotv.ro/divers/decizia-ucrainei-care-a-suparat-biserica-ortodoxa-romana-am-luat-act-cu-regret.html

Or. en

Amendement 321
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. se félicite de la ratification par l'Ukraine de la convention d'Istanbul et des mises à jour de son plan d'action national 1325 pour faire face aux nouveaux défis de la guerre; encourage l'Ukraine à améliorer la loi portant sur «les principes de prévention et de lutte contre la discrimination en Ukraine» et le code pénal ukrainien sur les crimes de haine conformément aux normes internationales, ainsi qu'à introduire les changements législatifs nécessaires pour mettre en œuvre la convention d'Istanbul;

Or. en

Amendement 322
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. reconnaît le rôle vital que jouent des dizaines de milliers d'associations de la société civile enregistrées dans la dispense de l'aide humanitaire et les autres formes de soutien dans le sillage de la guerre d'agression menée par la Russie;

Or. en

Amendement 323
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. se félicite que les organisations de la société civile (OSC) d'Ukraine continuent d'exercer leurs activités dans un contexte globalement favorable; reconnaît que les OSC ont fortement contribué aux efforts de réformes de l'Ukraine; se félicite de l'adoption de la loi sur les consultations publiques par la Rada visant à s'assurer que la société civile continue de jouer un rôle important dans le processus démocratique et de prise de décision du pays; encourage les autorités judiciaires ukrainiennes à renforcer les mécanismes existants, y compris par une action judiciaire, afin de protéger les militants de la société civile, tout en relevant des cas de pression exercée à l'encontre de représentants d'OSC; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les exigences en matière d'information financière et la réglementation relative à la propriété effective des personnes morales ne nuisent pas indûment au fonctionnement et à l'indépendance des OSC; se félicite de la poursuite du soutien aux OSC grâce au

guichet unique ukrainien pour la société civile;

Or. en

Amendement 324
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. appelle de ses vœux le respect du patrimoine religieux et culturel dans les zones temporairement occupées, y compris les 485 sites déjà détruits, les lieux de culte et les sites sacrés; rappelle le cas de Chypre, où de tels sites ont été systématiquement profanés, et souligne qu'il incombe à toutes les parties de protéger le patrimoine culturel conformément aux conventions internationales;

Or. en

Amendement 325
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se réjouit de la participation active de l'Ukraine aux initiatives régionales, comme le rôle de premier plan que joue le pays dans le Forum de la société civile pour le partenariat oriental ou la coordination de projets ***de commerce transfrontalier*** avec ***la Pologne***;	11. se réjouit de la participation active de l'Ukraine aux initiatives régionales, comme le rôle de premier plan que joue le pays dans le Forum de la société civile pour le partenariat oriental ou la coordination de projets ***transfrontaliers*** avec ***les États membres***;

Or. en

Amendement 326
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. rappelle qu'il convient de ne pas utiliser le processus d'adhésion à mauvais escient en vue de régler des différends bilatéraux, d'entraver une avancée fondée sur le mérite sur la trajectoire européenne ou de reléguer au second plan les intérêts stratégiques de l'Union, mais qu'il convient plutôt d'aborder ces différends dans le cadre d'un dialogue ouvert et d'une véritable coopération;

Or. en

Amendement 327
Sergey Lagodinsky

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. encourage la participation active de l'Ukraine au sein du partenariat oriental et de l'Assemblée parlementaire Euronest en tant que «chef de file de l'intégration», assumant le rôle de promoteur des valeurs européennes et des réformes pro-européennes à l'égard des autres pays partenaires.

Or. en

Amendement 328
Dan Barna, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. se félicite de la récente communication conjointe de la Commission et de la Haute-Représentante sur l'approche stratégique de l'Union à l'égard de la région de la mer Noire et des possibilités de coopération avec l'Ukraine dans ce cadre;

Or. en

Amendement 329
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. se félicite de la récente communication conjointe de la Commission et de la Haute-Représentante sur l'approche stratégique de l'Union à l'égard de la région de la mer Noire et des possibilités de coopération avec l'Ukraine dans ce cadre;

Or. en

Amendement 330
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des	12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des

aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques***, comme le massacre de Volhynie,*** dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, un processus patient de réconciliation pansera les blessures du passé; ***salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes, qui ont permis la reprise de l'exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; espère que le processus se poursuivra dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d'elles;***	aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, un processus patient de réconciliation pansera les blessures du passé;

Or. en

Amendement 331
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques, comme le massacre de Volhynie, dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, un processus patient de réconciliation pansera les blessures du passé; ***salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes,***	12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques, comme le massacre de Volhynie, dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, un processus patient de réconciliation pansera les blessures du passé;

qui ont permis la reprise de l'exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; espère que le processus se poursuivra dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d'elles;

Or. en

Amendement 332
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques, comme ***le massacre de*** Volhynie, dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, un processus patient de réconciliation pansera les blessures du passé; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes, qui ont permis la reprise de l'exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; espère que le processus se poursuivra dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d'elles;	12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques, comme ***les massacres des Polonais en*** Volhynie ***et en Galicie orientale perpétrés par l'armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA)***, dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, un processus patient de réconciliation pansera les blessures du passé; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes, qui ont permis la reprise de l'exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; ***demande à ce que le processus d'exhumation ne soit pas retardé et soit mené sous la supervision d'observateurs polonais, y compris de l'institut de la mémoire nationale (IPN);*** espère que le processus se poursuivra dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir

d’elles;

Or. en

Amendement 333
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***salue et encourage toute tentative de*** l’Ukraine ***et des États membres de l’Union européenne visant à aborder des aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques, comme le*** massacre de Volhynie***, dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l’Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage***; ***estime qu’en s’appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, un processus patient de*** réconciliation ***pansera les blessures*** du passé; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes, qui ont permis la reprise de l’exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; ***espère que le processus se poursuivra*** dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d’elles;	12. ***prie instamment*** l’Ukraine ***d’aborder activement la question non résolue du*** massacre de Volhynie; ***insiste sur le fait que la*** réconciliation ***requiert un accès complet et inconditionnel aux registres historiques, des garanties légales des exhumations et une reconnaissance formelle des atrocités*** du passé; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes, qui ont permis la reprise de l’exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; ***demande aux autorités ukrainiennes de faire tomber toutes les barrières administratives et politiques*** dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d’elles;

Or. en

Amendement 334
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. salue et encourage ***toute tentative*** de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des ***aspects*** non ***résolus des*** relations bilatérales et régionales ***historiques, comme le massacre de Volhynie,*** dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne ***que sont*** la dignité humaine, ***la vérité historique*** et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, ***un*** processus ***patient*** de réconciliation ***pansera les blessures du passé***; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités ***polonaises et*** ukrainiennes, qui ont permis la ***reprise de l'exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; espère que le processus se poursuivra dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d'elles***;	12. salue et encourage ***les efforts*** de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des ***tensions*** non ***résolues dans les*** relations bilatérales et régionales dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne***, y compris le respect mutuel,*** la dignité humaine, ***l'analyse critique des événements historiques*** et les relations de bon voisinage; estime qu'en s'appuyant sur la bonne volonté de toutes les parties concernées, ***il sera possible d'aborder de façon constructive le*** processus de réconciliation ***en vue d'une compréhension mutuelle et d'un progrès***; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités ukrainiennes ***et les gouvernements des États membres***, qui ont permis ***des progrès continus, notamment de récentes avancées en ce qui concerne les différentes approches à l'égard des événements historiques pertinents pour l'Ukraine et la Pologne; demande aux États membres d'agir de bonne foi lorsqu'ils résolvent des questions similaires et de s'abstenir d'en faire une condition préalable à l'adhésion de l'Ukraine à l'Union***;
	Or. en

Amendement 335
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques, comme le	12. salue et encourage toute tentative de l'Ukraine et des États membres de l'Union européenne visant à aborder des aspects non résolus des relations bilatérales et régionales historiques, comme le

massacre de Volhynie, dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime ***qu'en s'appuyant*** sur la bonne volonté de toutes les parties concernées***, un processus patient de*** réconciliation ***pansera les*** blessures du passé; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes, qui ont permis la reprise de l'exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; espère que le processus se poursuivra dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d'elles;	massacre de Volhynie, dans un esprit de réconciliation sincère et véritable et dans le respect des valeurs de l'Union européenne que sont la dignité humaine, la vérité historique et les relations de bon voisinage; estime ***qu'une recherche patiente de la vérité historique reposant*** sur la bonne volonté de toutes les parties concernées ***est indispensable à la*** réconciliation ***et à la cicatrisation des*** blessures du passé; salue, dans ce contexte, les pourparlers en cours entre les autorités polonaises et ukrainiennes, qui ont permis la reprise de l'exhumation de fosses de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; espère que le processus se poursuivra dans le but clair de donner aux victimes une sépulture digne de ce nom et de se souvenir d'elles;

Or. pl

Amendement 336
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. regrette la récente découverte d'activités de collecte de renseignements par des agences de sécurité hongroises dans la région de Transcarpathie, située au sud-ouest de l'Ukraine; déplore les politiques systématiques de la Hongrie visant à saper les efforts de défense légitime déployés par l'Ukraine et à instrumentaliser les questions liées à la minorité hongroise en Ukraine à des fins politiques, entravant ainsi l'avancée de l'Ukraine sur la voie de l'intégration à l'Union;

Or. en

Amendement 337
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. demande à l'Ukraine d'accélérer la mise en œuvre totale de la législation de l'Union relative au bien-être animal, comme convenu dans l'accord de libre-échange approfondi et complet (DCFTA), qui est essentielle en vue de permettre l'augmentation des exportations de produits d'origine animale vers l'Union;

Or. en

Amendement 338
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se félicite de la reprise, au printemps 2025, des projets communs de la Pologne et de l'Ukraine dans le domaine de la protection du patrimoine culturel;

Or. pl

Amendement 339
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

12 ter. souligne que l'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne devrait tenir compte des intérêts économiques des États membres de l'Union européenne, en particulier des pays voisins de l'Ukraine; souligne la nécessité de garantir une concurrence loyale, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des transports, afin d'éviter une déstabilisation des économies frontalières; invite la Commission à soutenir les secteurs les plus sensibles aux effets de la libéralisation des échanges dans le contexte de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, en particulier les agriculteurs, qui sont spécialement vulnérables à la concurrence inéquitable des grandes entreprises agricoles;

Or. pl

Amendement 340
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se dit fortement préoccupé par une série de lois sur le travail adoptées en 2022 et 2023 qui portent significativement atteinte aux droits des travailleurs, notamment l'introduction de contrats zéro heure, les restrictions à la négociation collective dans les petites et moyennes entreprises et la baisse de la protection pour les femmes et les groupes vulnérables; note que beaucoup de ces réformes ont été initiées avant la guerre et contredisent la Charte sociale européenne; souligne que de telles mesures risquent de porter atteinte au processus d'adhésion de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 341
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. félicite l'Ukraine de la poursuite des réformes économiques structurelles en dépit des défis posés par la guerre; encourage les autorités à mettre davantage l'accent sur le développement des petites et moyennes entreprises (PME) qui sont essentielles pour favoriser l'innovation, la création d'emplois et la croissance à l'échelle régionale; souligne que l'amélioration du climat d'investissement et la facilitation de l'accès au marché unique de l'Union renforceront encore la résilience et le redressement économique de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 342
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande à ce que les réformes de la décentralisation et du renforcement de l'autonomie au niveau local se poursuivent; se félicite du lancement de la phase III du programme U-LEAD, soutenu par l'Union et les États membres et doté d'un budget de 62 millions d'euros jusqu'à la fin 2027, axé sur le renforcement de l'autonomie locale et la promotion d'une reprise résiliente à la fois au niveau local et régional;

Or. en

Amendement 343
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. salue l'adoption de la législation nécessaire pour réformer le Bureau de sécurité économique de l'Ukraine, condition préalable pour permettre au Bureau de lutter plus efficacement contre l'évasion fiscale et la criminalité financière;

Or. en

Amendement 344
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle l'adoption de la loi sur les services publics locaux en 2023 et encourage le gouvernement ukrainien à adopter une démarche systémique pour les prochaines réformes de l'administration publique en définissant une vision précise et une stratégie de mise en œuvre structurée;	14. rappelle l'adoption de la loi sur les services publics locaux en 2023 et encourage le gouvernement ukrainien à adopter une démarche systémique pour les prochaines réformes de l'administration publique en définissant une vision précise et une stratégie de mise en œuvre structurée; ***se félicite de l'adoption récente par la Rada du projet de loi n° 8222, qui normalise le système de rémunération des fonctionnaires afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance tout en respectant les normes européennes en matière de gestion des services publics, et appelle de ses vœux sa mise en œuvre rapide;***

Or. en

Amendement 345
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. rappelle l'adoption de la loi sur les services publics locaux en 2023 et encourage le gouvernement ukrainien à adopter une démarche systémique pour les prochaines réformes de l'administration publique en définissant une vision précise et une stratégie de mise en œuvre structurée;	14. ***souligne qu'il convient de renforcer les capacités institutionnelles et administratives nécessaires pour garantir le succès et l'incidence à long terme des réformes liées à l'adhésion, non seulement dans la législation mais aussi dans la pratique;*** rappelle l'adoption de la loi sur les services publics locaux en 2023 et encourage le gouvernement ukrainien à adopter une démarche systémique pour les prochaines réformes de l'administration publique en définissant une vision précise et une stratégie de mise en œuvre structurée;

Or. en

Amendement 346
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Lucia Yar, Urmas Paet, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. encourage l'Ukraine à faire avancer l'approbation ***du projet de loi nº 4298*** visant à aligner les réformes de l'administration publique locale sur les normes de l'Union en mettant en place un cadre juridique de surveillance équilibré qui respecte le principe de proportionnalité et la charte européenne de l'autonomie locale et qui ne viole pas les compétences,	15. encourage l'Ukraine à faire avancer l'approbation ***des amendements à la loi sur les collectivités territoriales*** visant à aligner les réformes de l'administration publique locale sur les normes de l'Union en mettant en place un cadre juridique de surveillance équilibré qui respecte le principe de proportionnalité et la charte européenne de l'autonomie locale et qui ne

les prérogatives et l'autonomie des autorités locales; demande une nouvelle fois que les autorités publiques locales et régionales soient dotées de la personnalité juridique;	viole pas les compétences, les prérogatives et l'autonomie des autorités locales; demande une nouvelle fois que les autorités publiques locales et régionales soient dotées de la personnalité juridique;

Or. en

Amendement 347
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. se dit fortement préoccupé quant aux récentes évolutions législatives en Ukraine, susceptibles de porter atteinte aux droits fondamentaux du travail, y compris le droit à la négociation collective et à la représentation syndicale. relève avec inquiétude l'adoption de lois telles que la loi n° 5371 et 5161, qui introduisent des régimes de travail parallèle qui affaiblissent considérablement la protection pour les travailleurs dans les petites et moyennes entreprises et généralisent les contrats à durée déterminée au détriment de la sécurité de l'emploi; indique que comme l'a rappelé le Parlement, la déclaration commune de la Confédération européenne des syndicats (CES) et du Conseil régional paneuropéen (CRPE) condamnant ces lois comme étant contraires aux conventions de l'OIT et à la Charte sociale européenne;

Or. en

Amendement 348
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne le besoin de réformes en matière de droit du travail et de droit social, et encourage l'Ukraine à aligner sa législation nationale en matière de droit du travail et de droit social avec les normes de l'Union, en particulier dans les domaines de l'emploi, de la politique sociale et de l'égalité des chances; demande à la Commission de fournir un soutien supplémentaire pour faire avancer ces progrès;

Or. en

Amendement 349
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande à l'Ukraine de poursuivre le rapprochement des normes relatives au travail, notamment en ce qui concerne la liberté de réunion et le dialogue social; insiste sur la nécessité de mener de larges consultations avec les syndicats et la société civile et recommande de s'appuyer sur l'expertise de l'Organisation internationale du travail à cet égard;

Or. en

Amendement 350
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. prie instamment les autorités ukrainiennes d'aligner pleinement l'ensemble de la législation relative au travail sur l'acquis de l'Union et les normes internationales du travail, condition préalable pour toute nouvelle avancée dans le processus d'adhésion; appelle de ses vœux un examen approfondi et transparent des réformes récentes en consultation avec les syndicats indépendants, en particulier la Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU) et la Confédération des syndicats libres d'Ukraine (KVPU), et souligne qu'il est nécessaire de respecter la convention n° 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective;

Or. en

Amendement 351
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. s'inquiète des rapports révélant une ingérence de l'État dans les affaires syndicales, y compris les tentatives de saisie de biens syndicaux et de délégitimation des organisations représentatives; prie instamment le gouvernement ukrainien de s'abstenir de toute action menaçant l'indépendance des syndicats et de garantir une protection juridique totale face aux pratiques antisyndicales;

Or. en

Amendement 352
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite l'Ukraine à poursuivre les progrès dans la mise en œuvre du plan pour l'Ukraine, conformément au règlement (UE) 2024/792[1];	16. invite l'Ukraine à poursuivre les progrès dans la mise en œuvre du plan pour l'Ukraine, conformément au règlement (UE) 2024/792[1]; ***demande qu'elle prenne ce faisant en considération les valeurs et les normes sur lesquelles il se fonde; demande à l'Union et à l'Ukraine d'assurer un dialogue avec les représentants de la société civile et les autorités locales au sujet de la mise en œuvre et de la qualité des réformes menées dans le cadre du plan;***
[1] Règlement (UE) 2024/792 du Parlement européen et du Conseil du 29 février 2024 établissant la facilité pour l'Ukraine, JO L, 2024/792, 29.2.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/792/oj.	[1] Règlement (UE) 2024/792 du Parlement européen et du Conseil du 29 février 2024 établissant la facilité pour l'Ukraine, JO L, 2024/792, 29.2.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/792/oj.

Or. en

Amendement 353
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine dans l'adoption partielle d'une législation sur le bien-être des animaux, bien qu'avec des retards

importants par rapport aux engagements pris dans le cadre de l'accord de libre-échange approfondi et complet; encourage l'Ukraine à progresser dans l'adoption du règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil relatif à la protection des animaux pendant le transport, en tenant compte de la révision en cours de cette législation par l'Union, qui est cruciale pour respecter les normes de production de l'Union et permettre l'augmentation des exportations de produits d'origine animale vers l'Union; invite l'Union et ses États membres à fournir à l'Ukraine une assistance financière et technique à cet égard;

Or. en

Amendement 354
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne qu'il est indispensable de mener de front la reconstruction et le redressement de l'Ukraine et les réformes liées à son adhésion à l'Union européenne afin de muer la reconstruction en modernisation générale et en soutien à la transformation du pays en un État-providence et une économie de marché modernes et européens ayant vocation à devenir État membre de l'Union; est d'avis que le processus de reconstruction et de redressement économique et social de l'Ukraine doit reposer fermement sur les principes d'équité et d'inclusion sociales, d'égalité de genre, de durabilité et de transition écologique, de participation nationale, de transparence et de responsabilité;

Or. en

Amendement 355
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. se félicite des conclusions de la quatrième évaluation rapide des dommages et des besoins (RDNA4), menée conjointement par la Banque mondiale, les Nations unies, la Commission européenne et le gouvernement ukrainien, qui estime à 176 milliards de dollars les dégâts causés par la guerre menée par la Russie et à 524 milliards de dollars les besoins en matière de reconstruction pour la décennie à venir; souligne que ces chiffres doivent être pris en considération dans la planification du budget de l'Union, en particulier dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034;

Or. en

Amendement 356
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. se dit préoccupé quant à la concentration croissante de la propriété et le contrôle étranger sur les secteurs foncier, agricole et minier de l'Ukraine; demande à la Commission d'évaluer les risques que ces tendances font peser sur la souveraineté, la gouvernance démocratique et le développement équitable de l'Ukraine; demande

instamment la transparence, la responsabilité publique et la sauvegarde de l'intérêt national dans tous les processus de privatisation et d'investissement;

Or. en

Amendement 357
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. demande à la Commission, dans le cadre des négociations en cours sur la révision de l'accord de libre-échange approfondi et complet entre l'Union et l'Ukraine, de ne pas libéraliser encore davantage le commerce des produits agricoles tant que l'Ukraine ne se conforme pas pleinement aux normes et réglementations agricoles de l'Union; insiste sur le fait que la poursuite de la libéralisation des échanges dans les conditions actuelles exercerait une pression concurrentielle déloyale sur les secteurs agricoles des États membres de l'Union;

Or. en

Amendement 358
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. encourage l'Ukraine à coopérer de manière plus significative avec les

représentants de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre des indicateurs au titre du plan ukrainien, et souligne que l'Union doit fournir une plate-forme efficace pour la participation de la société civile dans ce domaine;

Or. en

Amendement 359
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. encourage l'Ukraine et les États membres de l'Union à coopérer étroitement afin de tirer le meilleur profit de la participation économique potentielle des réfugiés ukrainiens et de la diaspora ukrainienne, afin de de garantir la résilience et l'inclusivité du redressement et de la reconstruction économique tant aujourd'hui qu'à l'avenir de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 360
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. rappelle que les richesses naturelles de l'Ukraine, notamment les terres arables, les ressources minérales et les infrastructures énergétiques, devraient bénéficier au peuple ukrainien et ne pas être l'objet d'accords d'exploitation; insiste sur le fait que l'intégration

européenne doit promouvoir la justice économique et le développement durable;

Or. en

Amendement 361
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. souligne les effets négatifs de la libéralisation des échanges et des réformes structurelles sur le secteur agricole de l'Ukraine; prie instamment la Commission de réaliser une évaluation complète de l'incidence sociale du processus d'adhésion sur les communautés rurales et les petits exploitants agricoles; insiste sur le fait que la transparence en matière de propriété foncière et les réglementations anti-monopole doivent être mises en œuvre avant de poursuivre l'intégration des marchés agricoles;

Or. en

Amendement 362
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. se félicite que les exportations en direction de l'Union représentaient 63 % du total des exportations en 2024, contre 42 % en 2021, ce qui témoigne d'une réorientation commerciale réussie;

Or. en

Amendement 363
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. souligne la résilience et l'importance du secteur agricole (qui représente 19 % du produit intérieur brut (PIB) et 53 % des exportations de biens), mais rappelle le besoin de diversifier les chaînes de valeur et l'intérêt d'adopter rapidement les normes phytosanitaires de l'Union;

Or. en

Amendement 364
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 sexies. demande à la Commission et aux États membres d'exploiter pleinement le potentiel de la base industrielle de défense innovante de l'Ukraine et d'accélérer l'intégration des bases industrielles de défense ukrainienne et européenne pour la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent européen; souligne l'importance de l'inclusion effective de l'Ukraine dans le règlement relatif à la stratégie pour l'industrie européenne de la défense (EDIP), et encourage la Commission à envisager d'autres pistes d'action similaire;

Or. en

Amendement 365
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe;	***supprimé***

Or. en

Amendement 366
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe;	17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe; ***souligne qu'il est nécessaire de renforcer encore davantage la sécurité énergétique de l'Ukraine en approfondissant son intégration au marché de l'énergie de l'Union, notamment via la synchronisation du réseau électrique ukrainien avec l'Europe continentale et la coopération renforcée en matière de stockage et d'approvisionnement de gaz, ainsi qu'en accélérant le déploiement des sources d'énergie renouvelable et des mesures d'efficacité énergétique; insiste sur le fait que la réduction de la dépendance à l'égard de l'énergie russe et le***

renforcement de la résilience des infrastructures énergétiques critiques sont la clé de la stabilité économique et de l'autonomie stratégique de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 367
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe;	17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe; ***souligne que la guerre a causé des dégâts graves et durables sur l'environnement en l'Ukraine, notamment la destruction des écosystèmes, la contamination de l'eau et des sols et le ciblage d'infrastructures industrielles et énergétiques; demande la mise en place d'une stratégie globale de réhabilitation de l'environnement soutenue par l'Union dans le cadre de la reconstruction de l'Ukraine;***

Or. en

Amendement 368
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ***ainsi que l'alignement de*** l'Ukraine ***sur les objectifs du*** pacte vert	17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie***; déplore que*** l'Ukraine***, comme les États membres de l'Union, soit***

pour l'Europe;	***contrainte de respecter le*** pacte vert pour l'Europe***, qui entraîne une réglementation lourde et engendre des coûts supplémentaires significatifs pour les citoyens ordinaires***; ***souligne que le pacte vert réduit la compétitivité industrielle de l'Europe, ce qui menace de déplacer la production industrielle vers des pays qui ne respectent pas des objectifs climatiques aussi ambitieux;***

Or. fi

Amendement 369
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe;	17. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe; ***encourage l'Ukraine à intégrer le principe de transition juste dans les réformes énergétiques afin de réduire l'incidence sociale et de soutenir les groupes les plus vulnérables;***

Or. en

Amendement 370
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que l'Ukraine dispose d'un important potentiel en tant que fournisseur d'énergie et de produits à forte intensité énergétique pour le reste de

l'Europe; reconnaît que la guerre d'agression menée par la Russie a ciblé et détruit les réseaux et les usines concernées; prie instamment l'Ukraine de reconstruire mieux, en utilisant les technologies et les processus les plus vertueux pour le climat, en investissant dans des sources d'énergie renouvelable et dans l'efficacité énergétique, et en réduisant au minimum l'incidence environnementale à travers toute la chaîne de production; se félicite de l'engagement continu de la Commission dans ce domaine afin de soutenir la réforme du secteur énergétique ukrainien, y compris la reconstruction et la transition écologique;

Or. en

Amendement 371
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne qu'il est important que l'Union aide l'Ukraine à reconstruire en mieux, sur la base de la durabilité environnementale et sociale; demande à l'Union et à l'Ukraine de continuer à bâtir des coalitions avec des partenaires internationaux pour la relance verte de l'Ukraine et à soutenir le travail du groupe à haut niveau sur les conséquences environnementales de la guerre;

Or. en

Amendement 372
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. demande la mise en œuvre anticipée des engagements existants souscrits dans le cadre du plan ukrainien et des paquets de la Communauté de l'énergie, y compris le dégroupage des sociétés régionales de distribution d'énergie;

Or. en

Amendement 373
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. considère que la reconnaissance internationale de l'écocide en tant que crime de guerre est essentielle pour assurer la pleine responsabilité juridique de la Russie et la compensation qui en découle pour l'Ukraine;

Or. en

Amendement 374
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. souligne qu'à la suite des attaques perpétrées par la Russie sur les

infrastructures énergétiques ukrainiennes, la solution la plus fiable et la moins coûteuse pour le secteur énergétique de l'Ukraine réside dans le remplacement de ses centrales électriques à combustibles fossiles par des technologies décentralisées, économes en énergie et propres; demande davantage d'investissements en faveur des énergies renouvelables solaires et éoliennes en Ukraine, qui recèlent également un potentiel significatif pour la création d'emplois verts;

Or. en

Amendement 375
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. demande à la Commission et aux autorités ukrainiennes d'utiliser stratégiquement les fonds de la facilité pour l'Ukraine afin d'accorder la priorité aux investissements dans les sources d'énergies renouvelables qui sont essentielles pour assurer la sécurité énergétique à long terme, la durabilité environnementale et la résilience économique en Ukraine, mais également sur le reste du continent;

Or. en

Amendement 376
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. félicite l'Ukraine d'avoir adopté son plan national en matière d'énergie et de climat;	18. félicite l'Ukraine d'avoir adopté son plan national en matière d'énergie et de climat; ***félicite également l'Ukraine d'avoir conclu avec la Suède un protocole d'accord pour une coopération approfondie concernant l'énergie nucléaire civile, la sécurité de l'approvisionnement et la transition écologique de l'industrie;***

Or. sv

Amendement 377
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. félicite l'Ukraine d'avoir adopté son plan national en matière d'énergie et de climat;	18. félicite l'Ukraine d'avoir adopté son plan national en matière d'énergie et de climat ***et l'encourage à ne pas revenir sur ses engagements concernant l'alignement sur le pacte vert énoncés dans le plan***; ***encourage l'Ukraine à poursuivre l'alignement de ses politiques environnementales sur l'acquis de l'Union;***

Or. en

Amendement 378
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. félicite l'Ukraine d'avoir adopté son plan national en matière d'énergie et de	18. félicite l'Ukraine d'avoir adopté son plan national en matière d'énergie et de

climat;	climat***, qui coordonne et planifie les politiques énergétiques et climatiques d'ici à 2030 avec des objectifs spécifiques, notamment une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et une augmentation de la part des énergies renouvelables***;

Or. en

Amendement 379
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***félicite*** l'Ukraine ***d'avoir adopté son*** plan national en matière d'énergie et de climat;	18. ***note que*** l'Ukraine ***a adopté un*** plan national en matière d'énergie et de climat;

Or. en

Amendement 380
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Malik Azmani, Michał Kobosko, Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se félicite du succès du développement et de la mise en œuvre des corridors de solidarité, qui ont permis à l'Ukraine de contourner le blocus maritime russe en mer Noire et d'exporter toute une série de marchandises vers les marchés mondiaux via les États membres de l'Union voisins et la Moldavie; se félicite du fait que, malgré les atrocités de la guerre et la baisse significative de sa production céréalière, l'Ukraine a joué un

rôle clé dans la prévention d'une crise alimentaire mondiale, étant donné que grâce à l'initiative alimentaire humanitaire «Grain from Ukraine», lancée par le président Zelensky en 2022, plus de 170 000 tonnes de blé ont été fournies aux pays en proie aux crises alimentaires les plus graves, notamment l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria, la Somalie, le Soudan et le Yémen; note que la grande majorité des exportations céréalières de l'Ukraine sont destinées aux pays en développement plutôt qu'au marché intérieur de l'Union;

Or. en

Amendement 381
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. note l'importance stratégique du développement et de l'expansion des corridors ferroviaires reliant l'Ukraine à l'Union via le réseau transeuropéen de transport (RTE-T), qui servent à la fois des fins logistiques civiles et militaires dans le cadre d'une stratégie plus globale d'infrastructures à double usage; encourage la poursuite des efforts visant à aligner les normes numériques et de transport de l'Ukraine sur celles de l'Union, facilitant ainsi le commerce, la mobilité et la sécurité des communications; souligne le fait que l'amélioration de la connectivité favorisera non seulement la reprise économique de l'Ukraine et son intégration, mais renforcera également la profondeur stratégique et la préparation de l'Union dans la région;

Or. en

Amendement 382
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. encourage le développement de l'énergie nucléaire en Ukraine; souligne que l'Ukraine ne devrait pas être contrainte de fermer ses réacteurs nucléaires pour pouvoir adhérer à l'Union, à l'instar de ce qui s'est produit en Bulgarie, en Slovaquie et en Lituanie; souligne que les entreprises nucléaires européennes devraient jouer un rôle majeur dans la modernisation du parc nucléaire ukrainien; encourage l'Ukraine à aligner son cadre réglementaire sur les normes internationales afin de faciliter les investissements étrangers, et à poursuivre ses efforts pour mettre fin à sa dépendance à l'égard des combustibles et de la technologie nucléaire russe;

Or. en

Amendement 383
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. prie instamment l'Ukraine de lutter efficacement contre l'exploitation illégale des forêts, conformément aux normes de gestion durable des forêts et de protection de l'environnement, et notamment contre l'exploitation illégale des forêts primaires des Carpates; demande à l'Union de contribuer à la prévention de l'exploitation illégale des

forêts dans le cadre du projet illégal de station de ski dans les Svydovets; encourage l'Ukraine à investir dans une infrastructure touristique sûre et durable d'un point de vue écologique et environnemental;

Or. en

Amendement 384
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que l'Union et ses États membres ne devraient pas être exclus de futurs partenariats avec l'Ukraine dans le domaine des ressources minérales; souligne qu'il importe de mettre au point une stratégie à long terme, mutuellement bénéfique, pour l'extraction et le traitement des matières premières critiques en Ukraine, afin de réduire partiellement la dépendance excessive de l'Union vis-à-vis de l'extérieur en ce qui concerne ces matières;

Or. en

Amendement 385
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. reconnaît les compétences de l'Ukraine en matière d'énergie nucléaire civile et relève que ces compétences viendront renforcer les efforts en faveur de la sécurité énergétique et de la

décarbonation au sein de l'Union; souligne l'importance d'une coopération énergétique accrue entre l'Union et l'Ukraine dès avant la conclusion des négociations d'adhésion;

Or. sv

Amendement 386
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande à l'Ukraine d'assurer la protection des écosystèmes précieux du pays (les zones du «réseau Émeraude», Natura 2000) et des forêts anciennes contre les activités économiques intensives, et à s'aligner en ce sens sur l'acquis de l'Union et sur les engagements pris par l'Ukraine au titre du règlement (UE) 2024/792;

Or. en

Amendement 387
Merja Kyllönen, Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite l'Ukraine à élaborer une stratégie d'économie circulaire couvrant notamment l'utilisation des déchets de construction, la circularité des matériaux et des solutions à faible émission en carbone dans le cadre de la reconstruction, d'une manière efficace sur le plan des ressources et respectueuses

de l'environnement;

Or. en

Amendement 388
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. encourage l'Ukraine à poursuivre le développement des interconnexions énergétiques avec les États membres voisins et les partenaires régionaux, y compris la république de Moldavie, en vue d'une intégration plus poussée sur le marché de l'énergie de l'Union;

Or. en

Amendement 389
Dan Barna, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. encourage l'Ukraine à poursuivre le développement des interconnexions énergétiques avec les États membres voisins et les partenaires régionaux tels que la République de Moldavie, en vue d'une intégration plus poussée sur le marché de l'énergie de l'Union;

Or. en

Amendement 390
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu, Dan Barna, Urmas Paet, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Michał Kobosko, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. salue les plans ambitieux et des progrès réalisés jusqu'à présent pour renforcer la connectivité des transports entre l'Ukraine et l'Union, ainsi que l'actualisation des cartes routières et ferroviaires du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), notamment l'extension de quatre corridors de transport européen en Ukraine et en Moldavie et le déclassement des itinéraires menant aux frontières avec un pays agresseur; note que le coût des projets de développement ferroviaire en Ukraine s'élèvera à 4,45 milliards d'euros d'ici à 2030; demande que la Commission et les États membres allouent tous les fonds nécessaires pour améliorer la connectivité et la résilience des transports prévus en Ukraine d'ici à 2050, y compris la poursuite de la mise à jour des cartes RTE-T;

Or. en

Amendement 391
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. demande à la Rada et au gouvernement ukrainien de modifier la loi n° 12089 qui prévoit la légalisation de la propriété foncière illégalement retirée à l'État, y compris les forêts et les plans d'eau, au profit de particuliers, ce qui n'est pas conforme à l'acquis de l'Union car la loi, dans sa forme actuelle,

comporte des incertitudes juridiques qui rendront impossible la restitution de ces terres à l'État;

Or. en

Amendement 392
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. reconnaît les progrès réalisés en matière d'intégration de l'Ukraine dans les initiatives de l'Union en matière de transport et de connectivité numérique; note en particulier les mesures prises pour inclure l'Ukraine dans la zone d'itinérance gratuite de l'Union, en éliminant les frais d'itinérance mobile entre l'Ukraine et l'Union pour les citoyens et les entreprises;

Or. en

Amendement 393
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne qu'il est important de renforcer la connectivité, l'interopérabilité, la sécurité, la durabilité et la capacité des liaisons de transport entre l'Union et l'Ukraine conformément à l'accord d'association;

Or. en

Amendement 394
Dan Barna, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne qu'il est important de renforcer la connectivité, l'interopérabilité, la sécurité, la durabilité et la capacité des liaisons de transport entre l'Union et l'Ukraine;

Or. en

Amendement 395
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. souligne qu'il est important de poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union en matière de transport afin de garantir une mobilité de qualité et les droits des passagers; demande la mise en œuvre effective du règlement n° 1370/2007 relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route, dans le cadre des indicateurs de la facilité pour l'Ukraine relatifs à la séparation des obligations de service public et des activités qui ne constituent pas des obligations de service public; insiste sur la nécessité d'aligner les opérations de transport ukrainiennes sur les règles du marché intérieur et les mécanismes de compensation de l'Union, ce qui est crucial pour la reprise durable du secteur des transports ukrainiens;

Or. en

Amendement 396
Merja Kyllönen, Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. recommande que tous les projets de reconstruction fassent l'objet d'une évaluation de l'impact selon le genre et prévoient une participation minimale de 30 % des femmes à la planification et à la mise en œuvre, afin de promouvoir l'égalité de genre et l'émancipation économique des femmes ukrainiennes; demande à l'Ukraine de lancer un programme national de formation, de mentorat et de microcrédit à l'intention des anciens combattants, des jeunes, et des groupes de déplacés touchés par la guerre, afin qu'ils créent des petites entreprises et des emplois verts;

Or. en

Amendement 397
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. se dit préoccupé par les tentatives de réduire la portée des règles relatives à l'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE), en particulier dans le projet de loi n° 13227-1, susceptible d'avoir des conséquences significatives sur l'environnement;

Or. en

Amendement 398
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. exprime son inquiétude quant aux défis à relever pour renforcer les capacités administratives nécessaires à la mise en œuvre intégrale de l'acquis environnemental de l'Union, en particulier en ce qui concerne la biodiversité et la participation du public dans la prise de décision; invite la Commission à fournir un appui financier et technique supplémentaire à l'Ukraine à cet égard;

Or. en

Amendement 399
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. souligne l'importance des garanties environnementales pour assurer la relance verte de l'Ukraine; invite la Commission à continuer d'aider l'Ukraine à mettre en œuvre des procédures d'évaluation des incidents sur l'environnement, en particulier dans le secteur forestier et agricole, ainsi que des procédures d'évaluation environnementale stratégique; demande à la Commission de continuer d'aider l'Ukraine à aligner sa législation sur la directive révisée sur les énergies renouvelables, en particulier sur les critères de durabilité pour la bioénergie;

Or. en

Amendement 400
Merja Kyllönen, Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. estime qu'il est fortement recommandé de prendre en considération les besoins spécifiques des personnes handicapées des suites d'une guerre, des personnes handicapées et des groupes minoritaires, et de veiller à ce que les programmes gouvernementaux introduisent des critères d'accessibilité et des pratiques sensibles à la culture pour garantir l'inclusion des personnes handicapées, des minorités ethniques et d'autres groupes vulnérables;

Or. en

Amendement 401
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 18 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 septies. demande à la Commission d'aider l'Ukraine à poursuivre ses progrès pour s'assurer que son réseau Émeraude, portant sur des zones d'intérêt spécial pour la conservation, atteigne un niveau élevé d'autosuffisance;

Or. en

Amendement 402

Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. recommande ***que la Commission ouvre rapidement des groupes*** de chapitres ***de négociation avec l'Ukraine afin de faire avancer le plus rapidement possible le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne à condition que celui-ci poursuive*** la mise en œuvre de l'acquis de l'Union et ***achève les*** réformes ***qu'il a entreprises***;	19. ***se félicite de la progression rapide et sans heurts de l'examen bilatéral de la législation ukrainienne en vue de son alignement avec l'acquis communautaire de l'Union; se félicite de l'évaluation positive par la Commission et de son feu vert pour l'ouverture du premier groupe de chapitres «fondamentaux»; regrette la persistance du blocage à l'ouverture de ce groupe de chapitres;*** recommande ***vivement l'ouverture du premier groupe*** de chapitres ***et des suivants au cours de l'année 2025, sous réserve de la poursuite de*** la mise en œuvre de l'acquis de l'Union et ***de l'achèvement des*** réformes ***requises; demande aux États membres de ne pas imposer de conditions additionnelles ad hoc***;

Or. en

Amendement 403
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***recommande*** que ***la Commission ouvre rapidement*** des groupes de chapitres de négociation ***avec l'Ukraine afin de faire avancer le plus rapidement possible le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne à condition que celui-ci poursuive la mise en œuvre*** de ***l'acquis de l'Union*** et ***achève les réformes qu'il a entreprises***;	19. ***considère que l'accélération du processus d'adhésion de l'Ukraine est prématurée, à la lumière des préoccupations graves et non résolues concernant la corruption systémique, les violations des droits de l'homme, y compris les restrictions à la liberté et la conscription forcée, le recul démocratique et la détérioration de l'état de droit; insiste sur le fait*** que ***l'ouverture*** des groupes de

chapitres de négociation ***n'est pas justifiée tant que de telles lacunes fondamentales persistent; souligne que la poursuite des discussions d'adhésion dans de telles circonstances porterait gravement atteinte à la crédibilité*** de ***la politique d'élargissement de l'Union*** et ***des critères de Copenhague***;

Or. en

Amendement 404
Merja Kyllönen, Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. recommande que la Commission ouvre ***rapidement*** des groupes de chapitres de négociation avec l'Ukraine afin de faire avancer le plus rapidement possible le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne à condition que celui-ci poursuive la mise en œuvre de l'acquis de l'Union et achève les réformes qu'il a entreprises;	19. recommande que la Commission ouvre ***dans les meilleurs délais*** des groupes de chapitres de négociation avec l'Ukraine afin de faire avancer le plus rapidement possible le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne à condition que celui-ci poursuive la mise en œuvre de l'acquis de l'Union et achève les réformes qu'il a entreprises; ***reconnaît les réformes et l'engagement significatifs de l'Ukraine et appelle à un soutien accru de l'Union pour accélérer l'intégration de l'Ukraine grâce à des programmes ciblés d'assistance financière et technique;***

Or. en

Amendement 405
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***recommande que la Commission***	19. ***se dit préoccupé quant à la volonté***

ouvre rapidement des groupes de chapitres de négociation avec l'Ukraine afin de faire avancer le plus rapidement possible le processus d'adhésion ***du pays*** à l'Union européenne ***à condition que celui-ci poursuive la mise en œuvre de l'acquis de l'Union et achève les réformes qu'il a entreprises***;

de la Commission d'ouvrir l'ensemble des chapitres de négociation d'adhésion ***de l'Ukraine*** à l'Union européenne ***en 2025, ainsi qu'au plan divulgué portant sur un futur «super fonds» de grande envergure, combinant le financement agricole avec les dépenses de cohésion et de défense; souligne que cette tentative de précipiter le processus d'adhésion est motivée par des considérations idéologiques, ce qui va à l'encontre de l'avertissement explicite formulé par l'ancien président de la Commission, Jean-Claude Juncker***;

Or. en

Amendement 406
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. recommande que la Commission ouvre ***rapidement*** des groupes de chapitres de négociation avec l'Ukraine ***afin de faire avancer le plus rapidement possible le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne*** à condition que ***celui-ci*** poursuive la mise en œuvre de l'acquis de l'Union et achève les réformes ***qu'il*** a entreprises;	19. recommande que la Commission ouvre des groupes de chapitres de négociation avec l'Ukraine ***une fois que les conditions seront remplies,*** à condition que ***l'Ukraine*** poursuive la mise en œuvre de l'acquis de l'Union et achève les réformes ***qu'elle*** a entreprises;

Or. en

Amendement 407
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

19 bis. demande au gouvernement ukrainien de garantir la transparence dans la mise en œuvre du plan de reconstruction «RebuildUkraine», ainsi que la consultation et la participation de la société civile et des groupes vulnérables, en particulier en ce qui concerne le respect des droits fondamentaux et de l'état de droit, ainsi que la distribution et l'utilisation non discriminatoires des fonds de l'Union;

Or. en

Amendement 408
Özlem Demirel
au nom du groupe de la gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. réaffirme qu'il ne peut y avoir de procédure d'adhésion accélérée à l'Union européenne pour l'Ukraine; insiste sur le fait que chaque étape doit reposer sur des repères clairs et un alignement total sur les critères de Copenhague, en mettant particulièrement l'accent sur la mise en œuvre plutôt que sur le formalisme législatif;

Or. en

Amendement 409
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne qu'aussi bien l'Ukraine que l'Union européenne bénéficieraient

d'une intégration progressive du pays au sein des politiques et des programmes de l'Union, en parallèle des négociations formelles au sujet de l'adhésion;

Or. en

Amendement 410
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. se félicite de l'approbation du plan national en matière d'énergies renouvelables Ukraine 2030, visant une part de 27,1 % des énergies renouvelables dans la consommation finale du pays;

Or. en

Amendement 411
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. réitère ses appels à renforcer la capacité d'action de l'Union en réformant son processus décisionnel, notamment par l'introduction du vote à la majorité qualifiée pour les étapes intermédiaires du processus d'adhésion, en particulier en vue de l'ouverture des négociations ainsi que de l'ouverture et de la clôture des différents groupes et chapitres de négociation;

Or. en

Amendement 412
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. soutient les efforts en cours du fonds pour l'efficacité énergétique et du nouveau fonds pour la décarbonation; demande à l'Union européenne et aux États membres de garantir la viabilité financière de ces instruments, en particulier dans le contexte de la reconstruction et de l'intégration des énergies renouvelables dans les logements;

Or. en

Amendement 413
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. encourage le gouvernement ukrainien à prévoir dans son plan de relance nationale un budget destiné aux projets qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de «RebuildUkraine» qui répondraient aux besoins des personnes LGBTI, car ces dernières ont des besoins spécifiques résultant de la guerre;

Or. en

Amendement 414
Liudas Mažylis

Proposition de résolution

Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. soutient les efforts en cours du fonds pour l'efficacité énergétique et du nouveau fonds pour la décarbonation; demande à l'Union européenne et aux États membres de garantir la viabilité financière de ces instruments, en particulier dans le contexte de la reconstruction et de l'intégration des énergies renouvelables dans les logements;

Or. en

Amendement 415
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. souligne la nécessité d'un retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble du personnel et de l'équipement militaire russes des locaux de la centrale nucléaire de Zaporijia ainsi que de tous les autres sites nucléaires d'Ukraine; insiste sur le fait que toute présence ou activité militaire dans des installations nucléaires est inacceptable et met en danger les populations civiles par-delà les frontières;

Or. en

Amendement 416
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 sexies. se dit vivement préoccupé quant au fait que la Russie continue d'être membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et d'y exercer une influence, en dépit des violations répétées des principes fondamentaux de l'AIEA en matière de sûreté nucléaire et de non-ingérence; demande à l'Union européenne et à ses États membres de plaider en faveur d'un examen accru du rôle de la Russie au sein de l'AIEA et d'envisager des réformes afin de s'assurer que les États agresseurs ne puissent pas porter atteinte à la neutralité et à la crédibilité du contrôle nucléaire international;

Or. en

Amendement 417
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 septies. soutient le renforcement des capacités de l'Ukraine en matière de sûreté nucléaire et d'intervention en cas d'urgence radiologique, notamment grâce à l'assistance technique et financière de l'Union et des partenaires internationaux; demande la mise en place d'une initiative menée par l'Union européenne pour renforcer la sécurité nucléaire, protéger les infrastructures critiques et prévenir les incidents radiologiques résultant de l'agression russe;

Or. en

Amendement 418

Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 octies. prie instamment la Commission et les États membres de faire de la sûreté nucléaire un élément central de la stratégie de redressement de l'Ukraine et d'intégration à l'Union européenne, en s'assurant que celle-ci s'aligne l'acquis de l'Union en matière d'énergie nucléaire et de radioprotection dans le cadre d'Euratom;

Or. en

Amendement 419
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 nonies. se dit vivement préoccupé quant aux informations publiques crédibles selon lesquelles la Fédération de Russie a l'intention de dissocier la centrale nucléaire de Zaporijia (ZNPP) du réseau électrique ukrainien et de la relier de force au système énergétique russe; insiste sur le fait que de telles actions constitueraient non seulement une violation majeure de la souveraineté de l'Ukraine et du droit international, mais représenteraient aussi un risque important pour la sûreté nucléaire, car la centrale ZNPP n'a pas été conçue pour une réorientation brutale du réseau en temps de guerre;

Or. en

Amendement 420
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 decies. prie instamment l'Agence internationale de l'énergie atomique de s'opposer publiquement et sans équivoque à tout projet de rattachement de la centrale nucléaire ZNPP au réseau russe et d'accroître la pression sur la Fédération de Russie pour qu'elle cesse tous les travaux d'ingénierie visant à reconfigurer la connectivité de la centrale;

Or. en

Amendement 421
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 undecies. condamne fermement toute tentative par la Fédération de Russie d'annexer de facto des infrastructures ukrainiennes critiques, en particulier dans le secteur de l'énergie nucléaire; souligne que la réorientation des flux d'énergie provenant de la centrale nucléaire ZNPP aggraverait la vulnérabilité énergétique de l'Ukraine, militariserait davantage l'approvisionnement en énergie, et créerait un précédent dangereux d'appropriation illicite d'actifs nucléaires civils dans des zones de conflit;

Or. en

Amendement 422
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 duodecies. insiste sur le fait que l'éventuelle réorientation forcée du réseau de la centrale ZNPP par la Fédération de Russie porterait atteinte à la sécurité énergétique de l'Ukraine et entraverait l'alignement du pays sur les règles du marché de l'énergie de l'Union en vertu du Traité instituant la Communauté de l'énergie et du pacte vert pour l'Europe;

Or. en

Amendement 423
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 terdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 terdecies. souligne que l'intégrité et la résilience de l'infrastructure nucléaire de l'Ukraine ne sont pas seulement une question nationale, mais une responsabilité européenne partagée; demande une planification coordonnée des mesures d'urgence et une coopération transfrontalière entre les États membres de l'Union pour répondre aux menaces nucléaires potentielles que font peser les actions de la Russie en Ukraine;

Or. en

Amendement 424
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.	20. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution ***au Président, au gouvernement et au parlement de l'Ukraine, aux États membres de l'Union européenne,*** au Conseil et à la Commission.

Or. fi